

ALMA MATER..... 4
 ÉDITORIAL..... 6
 ARTS ET CULTURE 13
 SPORTS..... 16
 NOS COMMUNAUTÉS 18-19

LE VOYAGEUR



Les entreprises accueillent la réouverture avec soulagement | 3

Photo : Shutterstock

COLLOQUE Franco-Parole III 20 - 28



FORMATION GRATUITE

Charpenterie
pour **femmes**
COLLÈGE BORÉAL

DÉBUTE : 19 JUILLET

- ✓ 23 semaines de formation
- ✓ Stage de travail de 8 semaines
- ✓ Mise à niveau
- ✓ Services d'appui
- ✓ Aide financière
- ✓ Mathématiques 1

* Nombre de places limité. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Ton MÉTIER, on l'a!

- ✓ Niveau 1 (base du métier de charpenterie)
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Plomberie – Laboratoire d'intégration 1
- ✓ Soudure – Laboratoire d'intégration 1

tonmetier@collegeboreal.ca
705.560.6673, poste 3335

Ce programme est possible grâce au Ministère de la condition féminine de l'Ontario.



Soins palliatifs

Faire preuve de créativité pour combler les lacunes de financement

ÉRIC BOUTILIER

Les maisons de soins palliatifs de la région font tout pour relever le défi d'offrir des soins de fin de vie malgré le faible financement accordé par le gouvernement provincial. La Maison Sérénité de North Bay et la Maison McCulloch de Sudbury doivent mener des collectes de fonds de façon régulière afin de recueillir l'argent dont elles ont besoin pour couvrir leurs dépenses.

Contrairement aux hôpitaux et à d'autres fournisseurs de services de santé, la province ne subventionne que 60 % des coûts opérationnels des maisons de soins palliatifs. Les dirigeants passent donc beaucoup de leur temps à éviter les déficits budgétaires plutôt que de se concentrer à offrir les meilleurs soins possibles.



Mathilde Gravelle-Bazinet
— Photo : Archives

«Lorsque les maisons de soins palliatifs ont été mises sur pied, ç'a toujours été par des donateurs très généreux. Le financement des opérations a toujours été fait par des prélèvements de fonds», révèle la présidente sortante de la Maison Sérénité, Mathilde Gravelle-Bazinet.

«En 2005, c'était le ministre [George] Smitherman à ce moment-là qui a reconnu que ce n'était pas juste de ne pas financer les maisons de soins palliatifs, étant donné qu'elles peuvent procurer des soins très appropriés de fin de vie à à peu près un tiers du coup que ça coûtait au gouvernement pour que les mourants soient soignés dans un hôpital de soins aigus», explique-t-elle

«Ç'a commencé avec 50 % des frais opérationnels qui étaient déboursés par le ministère de la Santé et, maintenant, ça a été augmenté à 60 %. On espère que le gouvernement actuel reconnaît le grand service et l'économie de procurer ces services dans les maisons

de soins palliatifs.»

La pandémie a aggravé la situation entourant le financement. Les maisons de soins palliatifs n'ont plus autant d'outils à leur disposition pour faire des collectes de fonds. Elles ne peuvent plus accueillir autant de visiteurs et doivent souvent employer des méthodes virtuelles pour la prestation de certains services.

«Alors que la maison demeure toujours ouverte durant la pandémie, on a dû imposer plusieurs changements afin d'assurer la sécurité contre la propagation de la COVID-19 tout en adressant les besoins de ceux et celles que nous servons soit à la maison de soins palliatifs ou qui sont mourants à leur domicile», constate le

gestionnaire des soins de soutien et de deuil de la Maison McCulloch, Normand Blanchard.

«Chaque année, la maison dépend de la générosité des membres de la collectivité afin de prélever plus d'un million de dollars pour voir aux coûts opérationnels de la maison. Nos prélèvements de fonds les plus importants

sont des rencontres en foule et on a dû penser à de nouvelles méthodes virtuelles de prélèvement de fonds», comme un Care-a-thon, un gala virtuel, une marche virtuelle et un tirage mensuel 50-50.

Ailleurs dans le Nord de l'Ontario, la maison Arch Hospice de Sault-Ste-Marie dessert les résidents du district d'Algoma.

La Maison McCulloch de Sudbury
— Photo : Archives



La Maison Sérénité de North Bay
— Photo : Éric Boutilier



Des millions de personnes en Ontario ont reçu le vaccin contre la COVID-19.

**À vous de jouer!
Faites-vous vacciner!**

Les vaccins approuvés par Santé Canada sont administrés dans des hôpitaux, des cabinets de médecin, des pharmacies et des centres de vaccination de masse. Et chaque dose administrée est un pas de plus vers la vie que nous avons avant.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui, sur le site ontario.ca/rendezvousvaccin ou en téléphonant au 1 888 999-6488 pour obtenir de l'aide dans 300 langues différentes.

Payé par le
gouvernement de l'Ontario

Ontario 

SUDBURY

Le retour de l'espoir chez les propriétaires d'entreprises

PHILIPPE
MATHIEU

Des entreprises de toutes sortes ont été affectées négativement par le confinement, en particulier celles qui dépendent de la présence de clients dans leur établissement, comme les cinémas, les restaurants et autres magasins. La réouverture débutée fait enfin apparaître la lumière au bout de ce qui semblait être un tunnel éternellement long et sombre.

Pour le gérant du bar sportif First Round à Val Caron, Sam Hawes, l'absence soudaine de clientèle a créé beaucoup d'incertitudes. «On a eu plusieurs commandes de livraison durant les vendredis et les samedis. Mais il y a eu des jours de la semaine, comme les lundis, mardis et mercredis, on perdait de l'argent», explique-t-il.

Il a même dû réduire le personnel à trois employés. «On essayait même de le faire à deux personnes pour essayer d'épargner de l'argent», ajoute-t-il.

Le restaurant a pu accueillir des clients l'été dernier alors que les restrictions sanitaires étaient les moins exigeantes de 2020. Ils ont alors réalisé qu'ils devaient moderniser leur terrasse pour accueillir plus de personnes.

«Il n'y avait pas vraiment d'argent qui rentrait pour construire une grosse terrasse», explique Sam Hawes. Le bar a fini par faire le

maximum avec son petit budget. «Ce n'est pas aussi grand qu'on aurait aimé, mais ça fait l'affaire.»

Le gérant confie que la première étape de la réouverture de la province était exactement ce dont le restaurant avait besoin au bon moment. «Tout va vraiment bien. On est vraiment contents. C'est l'été, les étudiants peuvent travailler avec nous et tout le monde veut venir nous voir, alors les choses paraissent bien.»

Pendant la pandémie, l'artiste et propriétaire de Monique Legault Studio pouvaient à peine vendre ses produits et services. «Mon magasin est rempli de peintures originales et de cadeaux personnels, alors la majorité de commissions qui rentrent vient des clients qui rentrent dans le magasin, explique-t-elle. On se fait dire pendant des mois qu'on n'est pas essentiel et d'aller trouver un autre emploi. Mais quand ça fait 21 ans

que tu accumules des clients et une réputation, ce n'est pas ce que tu veux entendre.»

Pour elle, la réouverture de la province signifie qu'elle pourra enfin revoir ses clients réguliers. «La différence est immense. Pendant les dernières deux semaines,

j'ai déjà vendu quelques peintures. J'avais peur que ça n'aille pas dans cette direction.»

Elle croit que la réouverture des terrasses au centre-ville lui vient aussi en aide aussi. «Je donne le crédit à notre BIA, Kyle Marcus et Jeff MacIntyre et leur équipe

qui ont travaillé si fort pour nous aider au centre-ville. [...] J'ai toute l'énergie que j'avais pour les premiers 20 ans, je vois finalement la lumière à la fin. On est tous excités d'être ouverts et tu peux le voir dans l'atmosphère au centre-ville. C'est électrique!»



La terrasse de First Round Bar & Grill à Val Caron. — Photo : Page Facebook

NORD DE L'ONTARIO

Le télétravail : une réalité inévitable



PHILIPPE
MATHIEU

Selon une étude de la Banque du développement du Canada (BDC), la proportion d'employeurs dont au moins la moitié des employés sont en télétravail a doublé de 21 % à 42 % au Canada pendant la pandémie. L'expérience a permis aux employés et aux employeurs de réaliser que le télétravail n'était pas aussi impossible que ce qu'ils croyaient. Le travail à domicile semble désormais faire pleinement partie de la vie professionnelle.

La BDC a sondé plus de 700 petites entreprises ainsi que 2000 travailleurs canadiens en février et mars pour connaître leur point de vue quant à l'augmentation du télétravail. Les employeurs et les employés s'accordent sur le fait qu'il y a plusieurs bénéfices des deux côtés. Les employeurs bénéficient notamment d'une réduction de leurs coûts de fonctionnement et d'une augmentation de l'efficacité des employés tandis que les employés bénéficient notamment d'un horaire plus flexible et d'une réduction du temps de déplacement.

Selon l'étude, 74 % des employeurs sondés offriront à leurs employés la possibilité de continuer à faire du télétravail après la pandémie. De plus, 55 % des employés sondés préféreraient continuer de travailler à distance autant d'heures ou plus qu'ils ne le font actuellement une fois qu'il sera sécuritaire de retourner au bureau.

Le Nord ne fait pas exception

«Ce fut une expérience d'apprentissage, mais aussi une expérience incroyable. Au plus haut point, nous avons plus de 540 employés travaillant à domi-

cile en même temps. Nous avons actuellement environ 400 employés qui font du télétravail», explique la directrice des ressources humaines et développement organisationnel pour la Ville du Grand Sudbury, Joanne Kelly.

Elle reconnaît que le travail à domicile apportait des défis différents pour chaque employé et chaque famille. «Je n'ai pas eu les mêmes problèmes que ceux qui ont des enfants à élever à la maison qui doivent suivre l'école en ligne», explique-t-elle.

La Ville du Grand Sudbury offrira à ses employés le choix de décider comment ils travailleront dorénavant. Ils ont pour l'instant reçu environ 240 demandes d'employés pour travailler à domicile à temps plein ou à temps partiel.

Joanne Kelly souligne que le personnel a vraiment fait preuve de résilience pour fournir un excellent service et persévérer dans les moments difficiles de la pandémie. «Nous avons dû nous déplacer assez rapidement pour utiliser la technologie d'une manière dont nous n'avions jamais vraiment eu besoin. Tout le monde s'est mobilisé pour travailler ensemble pour que cela fonctionne.»

Là où il y a une vie de bureau, il y a du télétravail

Le travail à domicile a aussi été la norme dans le secteur financier. «Rapidement, certains de nos employés ont été déployés en télétravail et ils le sont encore», dit la directrice des ressources humaines pour Desjardins Ontario, Line Haché.

La Place Tom Davies — Photo : Archives



Pour le moment, la coopérative financière a décidé que les employés qui sont actuellement en télétravail y resteront jusqu'au mois de septembre. «La priorité de Desjardins [est] d'offrir à ses membres, clients et employés un environnement sécuritaire», précise Mme Haché.

La caisse populaire continuera ses évaluations cet été pour adopter un plan pour offrir à ses employés le choix de travailler à domicile.

La directrice des ressources humaines ajoute que la pandémie a changé de façon permanente la façon dont les gens mènent leurs affaires avec une forte poussée vers les services bancaires en ligne et aux guichets automatiques. «Une chose est certaine, la pandémie aura apporté de profonds changements qui resteront dans le temps. [...] Nos membres et clients se sont rapidement tournés vers les solutions numériques.»



Le centre de services de la Caisse Desjardins Ontario au centre-ville de Sudbury — Photo : Julien Cayouette

ALMA MATER

Jean Marc Dalpé : une histoire d'amour avec Sudbury

Johanne Melançon
Chercheuse en résidence
CRCCF, Université d'Ottawa

Nous sommes le 25 septembre, la journée où l'on célèbre le drapeau franco-ontarien. J'oublie l'année, mais certainement pas la réception, dans la salle Canisius de l'Université de Sudbury qui a suivi — ou précédé? — la levée du drapeau : Jean Marc Dalpé est (encore) de retour à Sudbury, comme s'il ne l'avait jamais quittée, comme s'il était chez lui, et il nous récite avec un aplomb et un plaisir évident *Les murs de nos villages*, le poème liminaire de sa première publication, son premier recueil de poèmes. Son «Icitté, c'est chez nous» résonne encore à mes oreilles.

Il faut dire qu'entre Jean Marc Dalpé et Sudbury, c'est une histoire d'amour qui dure depuis avril 1982, lorsqu'il est arrivé dans cette ville de roche et de poussière où «sous le poids des shifts de huit heures / La Coulson crie et braille» (*Et d'ailleurs*), parce qu'il vient de dire «oui» à l'aventure du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) qui est dans le creux de la vague. Le printemps, n'est-ce pas la saison pour tomber en amour?

Avec Brigitte Haentjens, Jean Marc Dalpé va contribuer à la renaissance du TNO en misant sur le contact avec le public et l'animation culturelle. C'est que, pour lui, «[l]e théâtre en région, c'est la quête d'un théâtre qui se rapproche du monde, qui ne s'isole pas de la réalité quotidienne du public auquel il s'adresse en se refermant sur soi». Ces mots qu'il écrit en 1980 au sujet du Théâtre de la Vieille 17 qu'il vient de fonder en compagnie d'autres «théâtres» comme lui sont tout aussi vrais pour son engagement envers le TNO.

À preuve, à l'automne 1982, le duo Dalpé-Haentjens est déjà prêt à présenter un premier spectacle : *Un petit bout de stage*, un spectacle de clown! Un franc succès avec plus d'une centaine de représentations en tournée. Le public a dit «oui», lui aussi, à Jean Marc. Le pacte est scellé. À la vie, à la mort : «Si demain quelqu'un vient me voir pis que le TNO meurt, je sais que je déciderais d'y aller et j'aurais pas le sentiment de retourner en arrière et puis de sauver des affaires juste pour sauver des affaires. Ça continuerait d'être un trip pour moi, d'être quelque chose de dynamique, de très vivant, quelque chose de très positif dans le voyage qui est ma vie.», confiait Jean Marc Dalpé à Jean Fugère dans un entretien publié dans la revue *Liaison* en 1989.

Au printemps 2021, ce n'est pas le TNO qui meurt, c'est une institution qui a nourri le TNO, Sudbury et toute sa vie artistique et littéraire. Que fait Jean Marc Dalpé? Il monte aux barricades. Combien de fois ai-je lu ces mots sur une affiche qui vantait l'éducation postsecondaire : «Apprendre c'est prendre... / c'est prendre de la place : sa place / Toute sa place / sans demander la permission.» Voilà, il faut un geste d'éclat. Jean Marc n'hésite pas et il retourne son doctorat honorifique à l'institution qui le lui a décerné (merci, Jean Marc!). Il s'engage dans la bataille d'une université pour et par les francophones à Sudbury.

Que fait Sudbury? Sa nouvelle Université libre du Nouvel-Ontario (ULNO) lui décerne un doctorat honorifique dans le cadre du congrès Franco-Parole III le 23 juin dans une convocation des clowns!

Mais comment expliquer cette histoire d'amour? Pour cet «ouvrier d'un dire», l'aventure sudburoise se vit au quotidien avec un «café noir chez Fred's» ou au restaurant «The Girls», à observer «les visages des marchands de la rue Durham» ou «le vieillard en espadrilles devant Woolworth's», ou un «après-midi de lavage / laundromat du Moulin à Fleur», avec «à l'ouest, Superstack [qui] s'allume et s'éteint» (*Et d'ailleurs*).

Sudbury, ville minière alors malaimée, en mal d'être aimée, inspire l'écriture. Après avoir été à la rencontre des gens qui l'habitent — parce qu'ils font du théâtre pour le public —, Jean Marc et Brigitte écrivent *Nickel 1932. Une histoire d'amour sur fond de mine* (1984). Ils ont Sudbury dans la peau.

Pour Jean Marc, l'aventure sudburoise va durer 7 ans (ou presque, de 1982 à 1988-89), tout comme le voyage initiatique de Jay dans son aventure américaine — «Sept ans de trips de fou». Un cycle qui va transformer le comédien/collaborateur à des créations collectives en un dramaturge désormais seul devant sa page blanche puisque s'il part de Sudbury, c'est pour se consacrer à l'écriture.

Mais a-t-il vraiment quitté Sudbury?

«On ne sort pas indemne d'un séjour dans le Nord», disait Jean Marc Dalpé en 1995, lors du lancement du disque audionumérique *Cris et blues*, rapporte Stefan Psenak dans *Liaison*.

C'était inévitable : l'histoire d'amour s'est poursuivie avec son retour sur scène comme lecteur de son roman *Un vent se lève qui éparpille* en 2003 — un autre trip de fou! — puis à nouveau en 2010, avec entretemps son retour sur scène en tant que comédien — il a vraiment encore Sudbury dans la peau — dans *Slague, l'histoire d'un mineur* en 2008.

Carte postale de Sudbury à Jean Marc Dalpé, où qu'il soit

Jean Marc, on t'aime! Et on ne pourra jamais assez te remercier pour tout l'appui que tu nous témoignes et tout le bien que tu as fait et que tu continues de faire. Ton engagement authentique et indéfectible est incrusté dans le paysage et il vibre au rythme du sol rauque et rocheux de Sudbury.

Tu as raison : «On ne réussira jamais à faire taire nos voix».

À la vie, à la mort!

NORD ONTARIEN

Un troisième versement d'urgence pour des OBNL du Nord

Huit entreprises et organismes du Nord de l'Ontario ont reçu une subvention lors de la troisième ronde du Fonds de secours des OBNL francophones. Puisqu'il s'agit d'aide pour traverser la pandémie, la plupart des organismes appliquent l'argent reçu à leurs frais d'exploitation, aux salaires des employés, à la mise à jour d'équipement, au virage numérique ou à la formation du personnel. (É.B.)

Le Fonds de secours des OBNL francophones est financé par le gouvernement de l'Ontario et géré par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). Le montant maximum que peut recevoir un organisme est de 50 000 \$.

Le Camp Ongrandi de Moonbeam, le Club canadien de Geraldton et Sciences Timmins ont chacun reçu 20 000 \$.

L'Association de Canot Camping du Lac Témiscamingue reçoit 5 000 \$, le Club des retraités de la Rivière des Français 8 000 \$, le Club Calumet de Nipissing Ouest 15 000 \$, le Centre de formation du Nipissing et la boutique ÉduPlaisir reçoit 25 000 \$ et la Place des Arts du Grand Sudbury 40 000 \$.



Place des Arts — Photos : Courtoisie

TIMMINS

Une future présence universitaire de langue anglaise

ÉRIC BOUTILLIER

L'Université Algoma pourrait bien accroître sa présence à Timmins au cours des prochaines années. L'institution postsecondaire de Sault-Ste-Marie, qui entretient de bonnes relations avec le Collège Northern, aimerait améliorer l'accès à l'enseignement supérieur dans cette région moins bien desservie.

Timmins, l'une des cinq grandes villes du Nord de l'Ontario, est la seule à ne pas avoir sa propre université de langue anglaise.

L'institution offre toutefois quatre programmes dans les locaux du campus Porcupine du Collège Northern, soit un baccalauréat en travail social, en science informatique, en arts et en développement communautaire et gestion d'entreprise. Les dirigeants d'Algoma veulent travailler de près avec la communauté pour trouver des solutions innovatrices afin d'améliorer le taux de diplomation dans le Nord-Est de la province.

«Un des avantages d'avoir une université plus accessible dans la région est que les étudiants du Nord pourront demeurer ici. On pourrait éviter de perdre ces individus, leurs talents et leur savoir-faire après qu'ils soient diplômés», affirme un consultant de l'Université Algoma, Paul Toffanello.

«Je ne crois pas qu'on serait une grande institution, mais ce n'est pas notre

objectif. On veut plutôt faire quelque chose pour hausser les statistiques de diplomation qui sont en dessous de la moyenne de la province», précise de président d'Algoma, Asima Vezina.

Pour l'instant, il n'y aura pas de campus unique d'Algoma à Timmins en dehors du Collège Northern. La nouvelle est néanmoins accueillie favorablement par le conseil municipal.

«Ce sont de très bonnes nouvelles pour la communauté. Le rapport de l'Institut des politiques du Nord démontre qu'il y a un besoin pour des études universitaires à Timmins. Si on veut voir une croissance démographique et aussi une croissance économique à Timmins, c'est nécessaire», remarque la conseillère du quartier cinq, Michelle Boileau.

«Je pense que le fait qu'Algoma, en tant que partenaire communautaire, est prêt à s'engager à accroître l'offre de services à Timmins, c'est une très bonne nouvelle pour la ville», ajoute la conseillère municipale.

Au cours de l'été, le CRCCF, l'ULNO et Le Voyageur présenteront gens et événements qui ont marqué l'éducation postsecondaire en français à Sudbury et dans le Nord de l'Ontario.

TEMISKAMING SHORES

Centre de santé communautaire du Témiskaming

Engagement et appel à l'action pour le bien-être des peuples autochtones

MARC
DUMONT

La découverte de la sépulture de 215 enfants autochtones — et la plus récente découverte de 751 tombes non marquées en Saskatchewan — a indigné le pays.

Le Centre de santé communautaire du Témiskaming (CSCT) tient à réitérer son engagement envers le bien-être des enfants, l'état de santé des autochtones et les déterminants de la santé afin de dénoncer le racisme continu envers les autochtones.

«C'est important de continuer à poser des gestes en vue de mettre en valeur les 94 appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation», dit une membre du conseil d'administration du CSCT, Danielle Larouche.

À la suite de l'énoncé public de l'Alliance pour les communautés en santé en Ontario et de sa charte d'équité en santé, les membres du conseil d'administration du CSCT et les membres du personnel ont adopté cinq mesures concrètes pour signifier leur engagement continu.

«Les membres du personnel travaillent de très près au bien-être et au développement de chaque enfant du Témiskaming. Le CSCT reconnaît que son travail se déroule sur les territoires traditionnels des peuples autochtones et qu'il dessert plusieurs de ses membres. Connaître les cultures autochtones et leurs histoires est un passage obligé si on veut aller de l'avant», affirme la directrice générale du Centre de santé, Jocelyne Maxwell.

«Nous ne pouvons nier le racisme systémique qui perdure, qui se manifeste ouvertement et

qui est profondément ancré dans la politique et la culture du Canada; le nier effacerait de nouveau ces enfants ainsi que leur anéantissement et celle de leur famille», ont écrit les membres du CSCT dans un communiqué.

Au cours des dernières années, les membres du personnel du Centre de santé ont suivi des formations offertes par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et les Keepers of the Circle de New Liskeard. «Pour bien comprendre la perspective locale et la réalité au quotidien. Il y a tellement d'éléments à comprendre, ajoute Jocelyne Maxwell. Il y aura de la formation régulièrement sur le racisme autochtone, francophone...»

Dans l'immédiat, le CSCT propose aux gens, incluant son personnel, de se sensibiliser aux différents événements et célébrations reliés aux peuples autochtones, comme la Semaine de reconnaissance des traités (novembre), la Journée nationale des langues autochtones (31 mars), la journée nationale des autochtones (21 juin) et les événements locaux, comme les pow-wow et la marche de l'eau à l'automne.

«Ce sont des occasions pour en apprendre plus et s'ouvrir aux richesses artistiques autochtones, inuites et métisses. De permettre à nos émotions de se laisser guider et d'apprécier leurs réalisations remarquables», dit Danielle Larouche.

Le 30 septembre, le CSCT participera à la campagne «Chaque enfant compte» en invitant chaque membre du personnel à revêtir un chandail orange en l'honneur des survivants des pensionnats et en mémoire de ceux qui n'ont pas survécu.

«Ce geste commun est un événement rassembleur pour que tous les Canadiens se rappellent de tous ces enfants morts. Porter le gilet orange est un geste simple, une façon de

plus de faire connaître la réalité autochtone. C'est un geste d'amitié», explique Danielle Larouche.

Le CSCT encourage tout le monde à poser des gestes au quotidien. Pour paraphraser un des chefs pendant la 1^{re} conférence de la Commission vérité et réconciliation : «Ça commence dans notre cour. Tous ont à se demander : comment, moi, je parle des autochtones. Comment je peux changer ma perception et mes attitudes.

«Il ne faut plus permettre le racisme et les préjugés, affirme Jocelyne Maxwell. Là où on sait qu'il y a des commentaires déplacés, ne plus demeurer silencieux ou "passer à autre chose". À chacun d'aller chercher plus de renseignements et tenir des discussions en famille.»

Le Centre de santé du Témiskaming s'est toujours imprégné des valeurs d'inclusion, d'équité

et dans un milieu des soins sécuritaires pour les gens de la région qu'elle dessert. Sa prise de position publique, occasionnée par la découverte des 215 corps d'enfants, est plus qu'une dénonciation et un engagement à l'action.

Pour Danielle Larouche et le conseil d'administration du CSCT, les cultures autochtones ont beaucoup à nous enseigner : «Il y a une bienveillance entre autochtones et nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Ce sont des peuples inspirants, très résilients qui ouvrent les bras. Ils sont accueillants et veulent bâtir des ponts. À nous de reconnaître leurs contributions actuelles. Le Canada est privilégié du fait qu'on peut bénéficier de toutes les richesses; ça nous permet de grandir. À nous aussi de reconnaître leur courage dans les revendications et de les accepter.»



Jocelyne Maxwell, directrice générale du CSCT.



Danielle Larouche, membre du CA du CSCT. — Photos : Courtoisie

Visitez notre nouveau site web

La Voix du Nord.

LE VOYAGEUR

journal
LE VOYAGEUR

★ **SONDAGE** ★

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE!

BBOQ
ET
CARTES CADEAU
AMAZON

PARTICIPEZ À NOTRE SONDAJE
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
DE SUPERBES PRIX!

DES CARTES CADEAU AMAZON DE 5\$ POUR LES 100 PREMIERS
RÉPONDANTS ET UN BARBECUE SUR TIRAGE AU SORT.
N'ATTENDEZ PAS TROP LONGTEMPS AVANT DE REMPLIR NOTRE SONDAJE!

tinyurl.com/sondage-voyageur

~~LES IMPROBABLES~~

par JABLO

KAMLOOPS
COLOMBIE-BRITANNIQUE
215

MARIEVAL
SASKATCHEWAN
751



ÉDITORIAL

La vérité dévoilée

RÉJEAN
GRÉNIER

La semaine dernière, le Canada marquait le 15^e anniversaire de la Journée nationale des peuples autochtones. Cette semaine, nous célébrerons le 154^e anniversaire du Canada. Entretemps, une découverte macabre est venue entacher ces deux célébrations. La découverte de 751 tombes non identifiées sur le terrain d'une école résidentielle autochtone en Saskatchewan assombrit notre histoire.

La question des pensionnats autochtones n'est pas la seule abomination dans la relation Premières Nations-Canada, mais elle est certainement celle qui fait le plus mal. Parce qu'il s'agit de la maltraitance d'enfants.

Déjà en 2019, on avait découvert une centaine de ces sépultures non marquées près d'une école résidentielle à Brandon, au Manitoba. Et en mai dernier, on en trouvait 215 près de Kamloops en Colombie-Britannique. Et ce n'est malheureusement pas terminé.

Les pensionnats autochtones ont existé de 1870 à 1996. La Commission de Vérité et de Réconciliation en a étudié 138 lors de ses travaux entre 2007 et 2015. Des 6500 témoignages qu'elle a entendus, plusieurs faisaient état de maltraitance, de malnutrition, de sévices sexuels, de maladies et de décès dans ces écoles. Les récentes découvertes en sont la preuve et les Canadiens veulent maintenant connaître la vérité. Tout indique qu'elle ne sera pas reluisante.

Le gouvernement fédéral a déjà budgété 27 millions \$ pour financer les recherches de sépultures auprès d'autres pensionnats. Mais certains estiment qu'il en coulera plutôt des milliards. Cette dépense est cependant bien peu quand on compare à ce que les pensionnats ont infligé aux peuples autochtones. La perte de milliers d'enfants décédés est évidemment la plus cruelle exaction, mais n'oublions pas les dégâts psychologiques et sociaux qu'une politique de génocide culturel — le mot culturel est peut-être de trop ici — a pu causer aux autochtones.

Avoir une certaine compassion est bien, mais, en tant que descendants de ceux qui ont causé ces malheurs, il nous faudra en faire pas mal plus pour nous racheter. Bien sûr, ce n'est pas nous qui avons mis en œuvre la politique génocidaire des pensionnats autochtones, mais ce sont nos ancêtres qui ont élu les politiciens qui l'ont fait. Et nous vivons aujourd'hui avec les descendants de ceux qui en ont subi l'horreur. Nous leur devons réparation.

Le financement de recherches afin de découvrir, d'identifier et de restituer les restes d'enfants inhumés près des écoles est un premier pas, mais nous ne pouvons arrêter là. Il y a au Canada des dizaines de réclamations territoriales autochtones qui languissent devant les tribunaux depuis des décennies. Nous devons les régler au plus vite.

Il y a d'autres causes judiciaires qui devraient nous faire honte. Ici même, dans la région de Sudbury, les membres des nations couvertes par le traité Robinson-Huron de 1870 continuent de recevoir 4 \$ par année en guise de compensation pour les territoires cédés. Pourtant, le traité dit bien que cette somme devait être augmentée au cours des années. Il est tristement risible que nos gouvernements aient porté cette cause devant les tribunaux.

Mais le changement le plus important que nous devons amorcer dépend de chaque individu. En tant que descendants des colonisateurs qui ont commis des atrocités, nous nous devons de revoir notre propre relation avec nos voisins autochtones. La réconciliation doit passer par nos cœurs ou elle ne sera pas.

journal
LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme
à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le *Courrier des*
Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Télécopieur : 705-673-5854
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Équipe de direction
Guy Rouleau
Julien Cayouette
Karine Tellier
Administration, distribution
Guy Rouleau, poste 6203
administration@levoyageur.ca
Directrice du marketing
Karine Tellier, poste 6214
karine.tellier@levoyageur.ca
Directeur de l'information
Julien Cayouette, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca
Journalistes
Éric Boutilier (Nipissing)
eric.boutilier@levoyageur.ca
Philippe Mathieu (Sudbury)
journaliste@levoyageur.ca
Pigiste
André Magny
Andréanne Joly
Chris St-Pierre
Marc Dumont
Correspondants.es
Initiative de journalisme local
Éditorialiste
Réjean Grenier
Critique littéraire
Camille Contrée
Maquettistes, graphistes
Manon Roussel
Julien Cayouette
Caricaturistes
Bado
Jacques-André Blouin

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE
9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury. Distribution : 2 334 + 15 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans *Le Voyageur* ne sont pas nécessairement celles de la direction. Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Post-publications - Numéro de convention 40012374 • MEMBRE : • L'Association de la presse francophone • Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française. • Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aïnés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$ • Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

Canada
réseau presse
médias professionnels de l'info locale
FIER MEMBRE
112500 médias MathéoLine

PAUSE D'ÉTÉ!

**IL N'Y AURA PAS D'ÉDITION
DU VOYAGEUR LE 7 JUILLET
POUR PERMETTRE À NOTRE
ÉQUIPE DE SE REPOSER,
OU DE FAIRE DES RÉNOVATIONS...**

ON VOUS REVIENT LE 14 JUILLET!

OPINION

COLLABORATION

Les coupures de programmes à l'Université Laurentienne

5. Des étudiants lésés par centaines

Le 4 juin 2021, lorsqu'il a comparu devant le Comité des langues officielles du gouvernement du Canada, le recteur de l'Université Laurentienne a été pris à partie par plusieurs intervenants, gouvernementaux et autres. L'un d'eux, de Sudbury, disait ne pas croire qu'à peine 10 % des étudiants de l'Université Laurentienne avaient été affectés par les coupures du début du mois d'avril dernier. Qui dit vrai? Tout dépend de la manière dont on entend l'expression «étudiants affectés».

Par exemple, on peut restreindre le nombre et le pourcentage des étudiants affectés par les coupures aux malheureux dont les programmes se sont envolés en fumée en avril, soit celles et ceux qui ne pourront plus étudier à l'Université Laurentienne dans la discipline qu'ils avaient choisie. Ces étudiants sont hautement affectés et les conséquences des coupures sont délétaires pour eux. En effet, ou bien ils optent pour un programme d'études dans une autre discipline à l'Université Laurentienne ou bien ils doivent aller étudier ailleurs afin de poursuivre leurs études dans le programme auquel ils avaient été admis. Selon cette définition très restreinte et étroite de «étudiants affectés», 7% des étudiants inscrits dans un programme offert en anglais le sont, contre 11,3 % des étudiants inscrits dans un programme offert en français.

On remarquera au passage qu'une fois encore, les étudiants inscrits dans des programmes en français sont proportionnellement beaucoup plus lésés que leurs collègues inscrits dans des programmes en anglais.

Malheureusement pour M. Haché de même que pour sa définition plutôt commode de l'expression «être affecté par les coupures», beaucoup plus d'étudiants que cela subissent des préjudices importants en raison des coupures d'avril dernier. Étudier à l'Université Laurentienne est devenu passablement moins

attrayant pour bon nombre d'étudiants dont les programmes n'ont pas été éliminés en raison de la diminution de même que de la dilution significative des parcours d'études qui leurs sont dorénavant accessibles. Au premier cycle et à la Faculté des arts en particulier, tous les étudiants, même ceux dont les programmes n'ont pas été éliminés, se retrouvent devant un choix ridiculement petit de deuxième majeure et de mineures, ces options grâce auxquelles les étudiants peuvent normalement explorer un second, voire un troisième domaine d'études. Ceci porte un coup très dur à la qualité des études de premier cycle en français à l'Université Laurentienne.

Encore à la Faculté des arts, où, parmi les 16 programmes qui y étaient offerts avant les coupes, il n'en reste que six, et avec un personnel enseignant régulier qui fut amputé de 73 % (19 professeurs), les étudiants inscrits dans les rares programmes en français qui y subsistent sont eux aussi fortement lésés.

À partir de septembre 2021, ils n'auront en effet accès qu'à un nombre beaucoup plus restreint de cours de cette faculté, et ce, dans un nombre limité de disciplines. Voilà qui leur cause un important préjudice, car ces étudiants ont besoin de suivre de grands nombres de cours dans des disciplines autres que celle dans laquelle ils se spécialisent ou font une majeure (les cours dits «au choix»). Il n'est pas rare, en effet, que pour satisfaire aux exigences d'un baccalauréat, des étudiants s'inscrivent à un nombre de cours au choix plus grand que celui des cours dans leur discipline de spécialisation. Or, avant les coupures, ces étudiants choisissaient les cours de ce type parmi ceux qu'offraient... les départements dont les programmes ont été éliminés en avril!

Il suffit de fréquenter les réseaux sociaux pour constater la frustration et l'insécurité que ce qui précède génère chez les étudiants

concernés. On en entend plusieurs dire, par exemple, que tous les cours qu'ils auraient souhaité suivre à titre de cours au choix ont disparu. Il va sans dire que les dommages que ceci fait subir à la réputation de l'Université Laurentienne sont énormes.

Parle-t-on de nombres importants d'étudiants affectés de la sorte? Sur 1920 étudiants inscrits dans un programme en français à l'Université Laurentienne en 2020-2021, pas moins de 502 ont vu leur programme éliminé ou se retrouvent dans un des rares programmes en français de la Faculté des arts qui ont été épargnés, mais avec un accès tellement limité à des cours au choix en français qu'ils ne pourront faire autrement que de suivre un grand nombre de cours en anglais ou ailleurs qu'à l'Université Laurentienne — s'ils ne l'ont pas déjà quittée. Ainsi, 26 % des étudiants inscrits dans les programmes en français avant le 12 avril sont affectés de manière très importante, et néfaste, par les coupures. On est à des lieues des 10 % avancés par le recteur.

Et ceci est sans compter les étudiants de la Faculté d'éducation, qui ont besoin de prendre des cours dans les matières dites «enseignables» — par exemple, histoire, géographie, philosophie et combien d'autres encore —, mais qui ne seront plus... enseignées en français à l'Université Laurentienne ou, si elles le sont, de manière très réduite. Ils vont les prendre où, ces cours, s'ils veulent les suivre en français? Il est tout à fait possible qu'ils demandent la permission de les suivre à distance, dans d'autres établissements, aux frais de l'Université Laurentienne...

Sans oublier la perte d'opportunités pour les étudiants des autres facultés de suivre des cours en français dans une des maintes disciplines jetées aux poubelles en avril dernier.

Denis Hurtubise
Thierry Bissonnette
Gina Comeau



DEVENEZ FAN DU VOYAGEUR
SUR FACEBOOK

facebook.com/Journal-Le-Voyageur

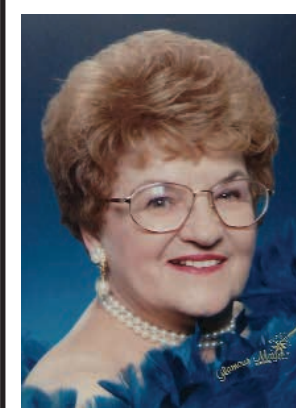
monAssemblée.ca



C'est avec grande tristesse que la famille annonce le décès de Jean Pelland, fils de feus Raoul Pelland et Délia Gendron, à North Bay le 23 juin 2021. Jean était le veuf de Ruth Keefe. Il laisse dans le deuil sa femme Jean (née Wilson), ses enfants Ruth et John Pelland, sa fille Kimberley Boyer-Miller (Jeff Miller). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants Quincy St-Phard, Hayden et Linkoln Miller ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il était précédé par ses frères et sœurs et leurs époux : René, Fernand, Sr Jeanne, Fernande (feu Bill Hunt), Gaétan (Marion Jensen), Lucienne (feu Conrad Clément), Liliane (feu Wilfrid Dubeau) et Gérard (Stella Lindgren).

Natif de Sturgeon Falls, il a grandi dans le Moulin-à-Fleur à Sudbury. Après quelques années de service militaire, il a trouvé un emploi chez Inco comme mineur. Par la suite, il est déménagé à North Bay où il est devenu inspecteur de mines pour le gouvernement provincial, poste qu'il occupait jusqu'à sa retraite. Partisan des Canadiens de Montréal, dans son temps libre, il aimait le golf et conduire le train miniaturisé pour les enfants.

Arrangements chez McGuinty Funeral Home à North Bay.



ANDREE ETHIER
(Née Noel de Tilly)

23 mai, 1926 - 16 juin, 2021

C'est avec une grande tristesse que la famille annonce son décès au manoir des pionniers à l'âge de 95 ans. Fille d'Oscar et Jeanne (Grenon) Noel de Tilly. Femme bien aimée de Gerry Ethier (dcd) et mère de Monique (Edmund Newton), Robert (Francine), Pierre (Deborah Beal) et Denis (Janice Graham dcd). Grand-maman de Josée Jarvis (Zanth), Alexandre Ethier (Shawna Grandchamp) et Mathieu Ethier. Prédécedée par son frère Hubert (Velma dcd), sa sœur Paule (Aurèle Bouchard), son beau-frère Raymond Ethier et ses belles-sœurs Georgette Harris (Len dcd) et Lorraine Nadeau. Elle laisse également dans le deuil ses frères Dr. Bernard Noel de Tilly (Eustelle), Ernest (Yvette), ses sœurs Jeannine van Berkel (Gerry dcd) et Marie Barrette (Gérald dcd) ainsi que son beau-frère Benoit Ethier (Margie dcd), sa belle-sœur Jacqueline Comb (Fred Wright), beau-frère Gerry Nadeau (Lorraine dcd) et belle-sœur Donna Appelt (Hubert dcd). Ses neveux, nièces et amis se souviendront d'Andrée, étant l'enseignante qui était toujours prête à partager ses connaissances et conseils. La famille aimerait remercier le personnel au Manoir des pionniers, étage tulipe, spécialement Olga et Jodie, pour les soins exceptionnels fournis pendant ses années en résidence. Une messe funéraire privée sera célébrée pour la famille à l'église Ste-Anne le 26 juin, 2021 et visionnée au https://youtu.be/FSMBOUy0_NI. Que vos témoignages de condoléances se traduisent en dons à Better Beginnings, Better Future Sudbury ou à votre charité préférée. Vous pouvez aussi partager votre message de condoléance à www.RangersSudbury.com.

Repose en paix maman avec ton « beau Gerry » et ta famille.

Violences contre les femmes autochtones, le plan d'action du gouvernement déçoit

MARINE ERNOULT | Franco presse

Après deux ans d'attente, le gouvernement du Canada a publié le jeudi 3 juin sa composante d'un plan d'action national visant à mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. Le gouvernement fédéral s'engage notamment à lutter contre le racisme dans le système de santé, à soutenir les services de sécurité communautaires et à améliorer l'accès à la justice. Plusieurs femmes autochtones estiment cette réponse insuffisante et tardive.

«Il n'y a aucune mesure tangible, aucun échéancier clair, aucun budget établi», déplore la présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), Lynne Groulx.

Intitulé *Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*, le document du gouvernement s'inscrit dans le contexte plus large du *Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*, qui a été élaboré par de nombreux intervenants de plusieurs milieux.

Ce *Plan d'action national* a également été dévoilé le 3 juin, lors d'une cérémonie virtuelle.

Trop peu, trop tard

Aux yeux de Lynne Groulx, la contribution du gouvernement fédéral au *Plan d'action national* pour endiguer la violence contre les femmes et les filles autochtones n'est pas «recevable» et encore moins «faisable».

«Après des années d'investigation, des centaines de témoignages récoltés, de nombreux rapports et des millions de dollars dépensés, on attendait plus qu'un document de vision avec des déclarations de principe», renchérit Shelagh Day, présidente du comité des droits de la personne au sein de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI).

La composante gouvernementale du *Plan d'action national* fait une trentaine de pages et décrit les pistes envisagées par le gouvernement de Justin Trudeau pour répondre aux 231 «appels à la justice» listés dans le rapport final de l'*Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA)*.

«C'est de la poudre aux yeux»

«Si on veut en finir avec ce génocide, pourquoi ne pas reprendre chaque recommandation en y associant des initiatives concrètes?» s'interroge Lynne Groulx.

«C'est facile de ne rien préciser; on ne pourra pas tenir les autorités responsables si elles ne respectent pas leurs engagements», ajoute-t-elle.

Un avis partagé par Mylène Jaccoud, professeure en criminologie à l'Université de Montréal. La chercheuse aurait aimé plus de «pragmatisme»: «C'est de la poudre aux yeux. Ottawa avait

toutes les cartes en main pour aller beaucoup plus vite.»

Michèle Audette, qui a été commissaire à l'*ENFFADA*, se montre plus optimiste et apprécie que des familles de victimes aient participé à l'élaboration du *Plan d'action national*: «C'est un bon début, il y a une vraie volonté politique.»

Elle félicite notamment la priorité donnée au financement des services de soutien aux survivantes et aux familles. Alors que les femmes et les filles des Premières Nations sont douze fois plus susceptibles d'être assassinées ou portées disparues que les autres Canadiennes, comme le rapportait la commissaire dans le rapport final de l'*ENFFADA*, Ottawa veut financer une série de programmes et de projets dans quatre domaines clés: la santé et le mieux-être, la justice, la sécurité et la culture.

Le 3 juin dernier, le gouvernement a notamment proposé d'élaborer un projet de loi visant à éliminer le racisme antiautochtone dans les prestations des soins de santé; de créer un Institut national de recherche sur la santé des femmes; et de financer des camps linguistiques et culturels.

Le grand absent: le suivi des hommes violents

Le *Plan d'action national* suggère, entre autres, d'investir dans la construction de logements et de créer un revenu annuel viable garanti.

«C'est crucial de s'attaquer à la marginalisation sociale et économique. C'est en effet l'une des causes profondes de la violence, mais là encore, il n'y a rien sur comment atteindre ces objectifs, qui va le faire et qui est responsable», regrette Shelagh Day.

De son côté, Mylène Jaccoud salue la volonté d'instituer un ombudsman autochtone ainsi que des organes de surveillance de la police. Ce dernier engagement est formellement inscrit dans la proposition du gouvernement fédéral.

«De tels mécanismes de responsabilisation sont fondamentaux», soutient également Michèle Audette. La commissaire voit aussi d'un bon œil l'idée de créer un groupe de travail national chargé d'examiner les dossiers non résolus.

En revanche, le volet de la *Voie fédérale* consacré à la formation et aux campagnes d'information et de sensibilisation laisse Mylène Jaccoud sceptique: «Ces programmes ne donnent rien depuis

des années, ils n'ont jamais mis fin aux discriminations. Plutôt que de réitérer ce qui a déjà été fait, il faudrait d'abord analyser ce qui n'a pas marché dans le passé.»

Le grand absent de la stratégie, selon l'universitaire, c'est la prise en charge des hommes violents. «On retombe dans les mêmes travers d'allouer des ressources uniquement aux centres d'hébergement à destination des femmes. Si on veut contrer efficacement la violence, il faut aussi s'occuper des auteurs», explique-t-elle.

Mylène Jaccoud appelle à donner de l'argent à des pavillons communautaires «inclusifs, sécurisés et sécurisant» qui s'occuperaient de toutes les personnes en détresse.

Financer la prévention de la violence

Le plan d'action du gouvernement aspire également à remédier aux injustices dont sont victimes les Autochtones aux prises avec le système judiciaire.

«[Les forces de l'ordre] protègent mal les femmes autochtones et n'effectuent pas un bon suivi des affaires de disparition et d'assassinat», déplore Shelagh Day, qui rappelle que le racisme systémique parmi les forces de l'ordre est un problème majeur.

Justin Trudeau et sa ministre des Relations Couronne-Autochtones, Carolyn Bennett, ont promis une loi pour reconnaître les services de police dirigés par les Premières Nations comme un «service essentiel», mais aussi pour allouer davantage de financement aux efforts de lutte contre la criminalité dans les réserves.

Dans sa *Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*, le gouvernement invite par ailleurs la Gendarmerie royale du Canada à réformer ses «processus de recrutement et de formation» afin de combattre le racisme systémique en son sein.

Ces annonces ne convainquent pas Mylène Jaccoud: «Ça ne donnera rien si on ne soutient pas en amont des initiatives communautaires de prévention du crime», prévient la chercheuse.

Surtout, elle souligne l'importance de réformer en profondeur la police et la justice pénale: «Les pouvoirs publics doivent avoir le courage de reconnaître et d'appliquer les traditions juridiques des Premières Nations, de développer un modèle de maintien de la paix en accord avec leurs valeurs.»

Risque de tomber aux oubliettes

Les organisations restent méfiantes quant à la mise en œuvre effective de la *Voie fédérale*. «Pourquoi ferait-on confiance alors que les rapports s'enchaînent et ne sont jamais mis en œuvre?» réagit Lynne Groulx.

«On ne peut qu'être circons-

pect quand on voit à quel point le processus a été extrêmement lent et sans réel effet jusqu'ici», poursuit Shelagh Day.

À la veille de potentielles élections, Lynne Groulx est consciente du risque que le dossier «prenne la poussière», mais elle assure que son organisation ne laissera aucune administration l'oublier.

Les 2,2 milliards \$ sur cinq ans annoncés dans le budget 2021 pour la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement lui donnent de l'espoir: «Si les mesures [de la *Voie fédérale*] sont corrigées et l'argent utilisé correctement, peut-être que quelque chose de positif en ressortira», dit-elle.

L'autre question essentielle aux yeux des spécialistes interrogées demeure de savoir qui sera chargé de mettre en œuvre le *Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*. Dans sa partie, Ottawa évoque d'ores et déjà la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones.

Michèle Audette aimerait que le Cercle national des familles et des survivantes (CNFS) joue un rôle central.

«Il faut que les chefs de file des Premières Nations travaillent main dans la main avec le fédéral – pas seulement les responsables politiques nationaux, mais aussi les associations féministes et les meneurs locaux, plus proches des réalités du terrain», complète Mylène Jaccoud.

Manque de coordination intergouvernementale

Shelagh Day s'inquiète du manque de coordination entre le *Plan d'action national* et ses équivalents provinciaux et territoriaux, également développés en réponse aux 231 recommandations de l'*ENFFADA*.

Le gouvernement fédéral a annoncé le 3 juin la création d'une table fédérale-provinciale-territoriale qui devrait voir le jour afin de garantir une collaboration intergouvernementale.

Face à la déception des associations, Justin Trudeau a assuré qu'il s'agit d'un cadre préliminaire et «évolutif». Une stratégie de mise en œuvre plus détaillée et chiffrée, avec des indicateurs de performance, doit être présentée ultérieurement.

«J'espère qu'ils vont faire quelque chose de spectaculaire en vue d'améliorer notre terrible image à l'étranger en matière de respect des droits humains», confie Shelagh Day.

En attendant, en opposition à la *Voie fédérale*, l'AFAC a dévoilé le 1^{er} juin son propre plan d'action, riche de 65 mesures ciblées avec des mécanismes de suivi et des coûts associés.



Mylène Jaccoud est professeure en criminologie à l'Université de Montréal. — Photos: Courtoisie



Shelagh Day est présidente du comité des droits de la personne au sein de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale.



Lynne Groulx est présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada.



Michèle Audette est l'une des commissaires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

TORONTO

Pierre Ouellette devient le recteur de l'Université de l'Ontario français

FRANÇOIS BERGERON | l-express.ca

Pierre Ouellette, directeur de Radio-Canada en Ontario et ancien recteur de l'Université de Hearst, a accepté le poste de recteur de l'Université de l'Ontario français, à Toronto. Il entrera en fonction le 7 juillet.

Il succède à André Roy, nommé en avril 2020, mais qui a démissionné le 1^{er} février pour des raisons personnelles. Des reportages mentionnaient à l'époque que l'institution peinait à intéresser les étudiants à ses programmes.

130 inscriptions

La présidente du Conseil de gouvernance de l'UOF, Dyane Adam, confirme à *l-express.ca* que l'UOF a déjà accepté 100 demandes d'inscription à l'un de ses quatre programmes de baccalauréat, ainsi que 30 demandes à ses nouveaux microcertificats.

Cela concorderait avec ses objectifs pour sa rentrée inaugurale de septembre, «et nous continuons d'accepter des demandes jusqu'en aout», indique Dyane Adam.

Ces quatre premiers programmes d'études — cultures numériques, pluralité humaine, environnement urbain, économie et innovation sociale — n'ont été validés par le ministère ontarien des Collèges et des Universités que l'automne dernier.



UOF : le vice-recteur Denis Berthiaume et la vice-rectrice Édith Dumont. — Photo : Courtoisie

Formidable ambassadeur et dirigeant de l'UOF

«Pierre Ouellette sera un formidable ambassadeur et dirigeant de l'UOF», souligne Dyane Adam, citant son expérience des médias, des affaires et du milieu universitaire, ainsi que «son engagement de toujours envers la francophonie».

Et «déjà à Hearst, il misait sur les programmes pluridisciplinaires. Chez nous, on parle de programmes transdisciplinaires. C'est la même vision».

Déjà intéressé aux médias et aux affaires, Pierre Ouellette avait cofondé en 1995 le journal francophone *L'Horizon* et un journal bilingue à Kapuskasing, dans le nord de l'Ontario, vendus en 2005 au *Northern Times* (disparu en 2018).

Recrutement et virage numérique

Le nouveau recteur de l'UOF possède une quinzaine d'années d'expérience dans le milieu universitaire. Il a notamment été rec-



Le nouveau recteur Pierre Ouellette et l'UOF au 2^e étage du 9, Lower Jarvis dans le secteur riverain de Toronto. — Photo : François Bergeron et Courtoisie



La présidente du Conseil de gouvernance de l'UOF, Dyane Adam. — Photo : Courtoisie

teur de l'Université de Hearst de 2011 à 2016 «où il a orchestré la profonde transformation de l'offre de l'établissement contribuant ainsi à une forte augmentation du recrutement étudiant».

Par la suite, comme directeur de Radio-Canada Ontario, «il a participé au rayonnement du diffuseur public et a accompagné les équipes de production dans un virage numérique important».

Depuis l'annonce de son départ, les cadres de Radio-Canada en Ontario relèvent de Jean François Rioux, directeur général des Médias régionaux. Le processus de recrutement est déjà amorcé pour pourvoir le poste de direction de Radio-Canada en Ontario.

Un «coup de cœur» pour l'innovation à l'UOF

Pierre Ouellette n'accordera aucune entrevue avant le 7 juillet. Par voie de communiqué, il dit avoir «véritablement eu un coup de cœur pour tout ce qu'il y a d'innovant à l'Université de l'Ontario français».

«Je suis très heureux de me joindre à ce projet névralgique et mobilisateur pour l'Ontario et la francophonie. C'est un privilège pour moi de mettre mon expérience et mon expertise au service de cet établissement unique qui mise sur une



En mars 2021, Pierre Ouellette acceptait un trophée pour Radio-Canada, de la part de la Semaine de la francophonie de Toronto. — Photo : Capture d'écran L'Express

approche nouvelle et qui se distingue au sein de l'environnement universitaire francophone et canadien.»

Objectif : la rentrée de septembre

L'équipe de l'UOF concentre présentement tous ses efforts sur sa rentrée de septembre — «en personne et non plus en mode virtuel si les consignes sanitaires le permettent». Le personnel devrait pouvoir s'installer au 2^e étage du 9 rue Lower Jarvis au début d'aout.

«La priorité, c'est le démar-

rage.» Mais par la suite, confirme Dyane Adam, l'UOF s'intéressera au renforcement de ses relations avec les universités de Hearst et de Sudbury ainsi qu'avec les collèges d'arts appliqués La Cité et Boréal, pour créer un véritable réseau post-secondaire franco-ontarien. «Nous serons au rendez-vous!»

Le petit campus du collège La Cité à Toronto, avec qui l'UOF va former des enseignants, devrait d'ailleurs déménager de son espace au Centre francophone à celui de l'UOF.

QUEEN'S PARK

Remaniement majeur un an avant les élections en Ontario

Pourquoi Doug Ford s'est-il débarrassé de cinq ministres?

ÉMILIE PELLETIER | L'ONTARIO LE DROIT

À moins d'un an des élections, le premier ministre ontarien Doug Ford a procédé à un remaniement ministériel majeur au sein de son cabinet, la semaine dernière. Cinq élus ont perdu leur rôle de ministre et sept députés le sont devenus. Pourquoi? Explications.

Les cinq élus qui ont perdu leur rôle ministériel demeurent députés dans des circonscriptions considérées comme sûres pour les progressistes-conservateurs.

Ceux qui occupaient les postes de ministre des Ressources naturelles, John Yakabuski, de ministre de l'Environnement, Jeff Yurek, de ministre des Infrastructures, Laurie Scott et de ministre associé de l'Énergie, Bill Walker, ont tous perdu leur rôle au sein du cabinet de Doug Ford.

Selon ce qu'a rapporté le *Toronto Star*, en les relevant de leurs fonctions, le premier ministre Ford

signale ainsi son mécontentement envers ces ministres de circonscriptions rurales qui ont contesté ses mesures de confinement liées à la pandémie.

Ces élus auraient tous fait part de leurs inquiétudes face aux impacts des décisions relatives à la COVID-19 sur l'économie et sur la santé mentale des Ontariens.

Seul le ministre des Affaires municipales, Steve Clark, qui lui aussi aurait eu des désaccords avec les décisions de M. Ford face aux restrictions sanitaires, n'y a pas laissé son poste.

Le ministre de l'Agriculture,

Ernie Hardeman, a lui aussi été rétrogradé et a été remplacé par Lisa Thompson, une agricultrice.

Le député de Sault-Ste-Marie, Ross Romano, est passé du ministère des Collèges et des Universités à celui des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Jill Dunlop le remplace au ministère du postsecondaire. Ross Romano a été la cible de plusieurs critiques pour avoir laissé l'Université Laurentienne se mettre sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Le grand retour de Rod Phillips

Rod Phillips, celui qui a été forcé de quitter ses fonctions en tant que ministre des Finances pour avoir enfreint les mesures de santé publique durant la période

des Fêtes en se rendant dans une station balnéaire des Caraïbes, fait quant à lui son grand retour.

Alors que Doug Ford a rétrogradé des élus vraisemblablement parce qu'ils ont osé contester les règles sanitaires, celui qui les a littéralement brisées a été promu au titre de ministre des Soins de longue durée.

Il remplace ainsi Merrilee Fullerton, qui devient ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Au ministère des Soins de longue durée, celle-ci a eu du mal à expliquer et à justifier les lacunes survenues au cours de la pandémie de COVID-19 dans les établissements pour aînés de la province.

C'est la deuxième fois que la députée ottavienne change de portefeuille, elle à qui Doug Ford

avait initialement confié le rôle de ministre de la Formation et des Collèges et Universités.

Qui sont ces nouveaux ministres?

Six des sept députés d'arrière-ban qui ont pu accéder à un siège de ministre proviennent de circonscriptions situées dans le Grand Toronto, une région importante pour le parti de Doug Ford.

Les nouveaux ministres sont Kinga Surma, au ministère des Infrastructures, Prabmeet Sarkaria, qui a été nommé comme président du Conseil du Trésor, Parm Gill, au ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme et Dave Piccini, au ministère de l'Environnement.

Stan Cho, Jane McKenna, Nina Tangri et Kaleed Rasheed ont été promus à titre de ministres associés.

NORD DE L'ONTARIO

Sondage d'accueil

L'Institut des politiques du Nord a lancé le premier de six sondages annuels avec l'objectif de suivre l'évolution des attitudes des résidents envers les nouveaux arrivants, les minorités visibles et les peuples autochtones du Nord de l'Ontario. Ce sondage permettra à l'organisme de connaître les idées et les politiques qui fonctionnent et ne fonctionnent pas. Le sondage sera disponible en ligne du 22 juin au 16 juillet. Le sondage se trouve à l'adresse <https://bit.ly/2StU33C>. (P.M.)

SUDBURY

Une école francophone a du succès dans un jeu minier

L'équipe les Lynx d'espace de l'École secondaire catholique La Renaissance a remporté la troisième place et 2000 \$ dans le cadre du jeu virtuel MineOpportunity tenu par la semaine Modern Mining & Technology Sudbury (MMTS). Le jeu s'est tenu dans Google Classroom sur une période de deux semaines à partir du 10 mai. Les équipes gagnantes des écoles participantes au jeu MineOpportunity ont été reconnues pour leur leadership, leur pensée critique, la résolution de problèmes et la gestion de projets. Quatorze équipes ont participé. L'équipe Hawks Mining de l'école secondaire Lively District a remporté la première place et une somme de 5000 \$, tandis que l'équipe Les Minders de l'école Lockerby Composite School a remporté la deuxième place pour une somme de 3000 \$. (P.M.)



COMMANDITAIRE



Patrimoine canadien

COMMANDITAIRES MÉDIATIQUES

LE VOYAGEUR journal



eastlink community

PARTENAIRES



NORTH BAY

Un projet de sacs à dos pour aider les sans-abris

ÉRIC BOUTILLIER

Le Comité pour la compassion envers les sans-abris de North Bay recueille des articles d'hygiène personnelle afin de remplir des sacs à dos et de les distribuer à quelque 200 personnes moins privilégiées de la communauté. Au cours des six prochaines semaines, les bénévoles de ce regroupement accepteront des dons de biens emballés et ensuite les répartiront.

Une liste non exhaustive de produits essentiels a été développée par les organisateurs de ce projet. Ils ont entre autres besoin de sacs à dos durables (d'une capacité de 30 à 45 litres), de couvertures de secours, de bâches, de lampes de poche et de piles, de peignes, de produits sanitaires (papier toilette, baume à lèvres, dentifrice, déodorant, crème solaire et produits hygiéniques féminins), de vêtements (bas, casquettes et imperméables), de masques, de sacs et de bouteilles d'eau réutilisables.

«Nous avons voulu collaborer avec des organismes qui travaillent directement avec des sans-abris afin de déterminer quels sont leurs réels besoins. Vu qu'il y avait beaucoup de chevauchement de nos listes, nous avons décidé de concentrer notre attention en ramassant des articles pour ces sacs à dos», explique la coordonnatrice du projet, Rebecca Reisen.

«Dans nos recherches, nous avons constaté qu'il y a environ 293 sans-abris à North Bay. Nous croyons que notre objectif de 200 sacs à dos est faisable pour une première campagne d'aide.»

Le Comité pour la compassion envers les sans-abris de North Bay va accepter des dons à l'église New Apostolic de la rue Joseph au mois de juillet. Un système sans contact a été développé afin de minimiser le contact physique entre les bénévoles et les donateurs.

Photo : Courtoisie



NORD ONTARIEN

Nouvelle ressource d'éducation pour la Nation Anishnabek

La Nation Anishnabek lance un nouveau site web pour éduquer les jeunes élèves de l'histoire des Premières Nations, des traités et des droits des autochtones. *Ezhi-nawending* est le nom de cette ressource virtuelle qui permet aux enfants d'apprendre et de réfléchir les relations entre les peuples autochtones et le Canada. (É.B.)

On retrouve entre autres une série de 80 dessins animés, de vidéos, de jeux interactifs et d'avatars qui facilitent des discussions entou-

rant les relations et les responsabilités envers les Premières Nations. La Nation Anishnabek veut continuer à diffuser des renseignements exacts

concernant leurs cultures, leurs traditions et les enjeux auxquels font face les 65 000 autochtones de la province. (<http://www.anishnabek.ca/education-resources/>)

La ressource cible surtout des enfants de Premières Nations et n'est disponible qu'en anglais. Toutefois, d'autres ressources ont été publiées en français sur le site web Goodminds.com.



Extrait du site web Ezhi-nawending — Image : Courtoisie



LE VOYAGEUR A BESOIN DE VOUS! Notre territoire est grand, notre équipe l'est beaucoup moins.

Nous accueillerons avec plaisir des idées de reportages venant de toutes les communautés francophones du Nord.

Vous avez un sujet et aimeriez vivre dans les souliers d'un pigiste le temps d'un texte? Ce sera un plaisir de vous appuyer et de vous payer pour votre effort.

**COMMUNIQUEZ AVEC
NOTRE DIRECTEUR DE
L'INFORMATION**

Julien Cayouette
1-866-926-3997, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 Service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les proposition et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel que précisé, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera dans l'ordre de présentation.

Demande n° A0073/2021

Description foncière : NIP 73565-0575, parcelle 25393, lot 163, plan M-381, lot 10, concession 6, canton de Neelon, 1624, avenue Sherwood, Sudbury

Objet de la demande : Approuver la construction d'une remise sur la propriété visée, la surface construite maximale permise d'un bâtiment accessoire dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0074/2021 et A0075/2021

Description foncière : NIP 73477-0250, parcelle 53854, parties 1 et 2, plan 53R-17252, partie du lot 1, concession 4, canton de Broder, 1755, chemin South Lane, Sudbury

Objet de la demande : Approuver le lot à morceler et le lot à conserver faisant l'objet de la demande d'autorisation B0054/2021, la façade de lot dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0076/2021, A0077/2021 et A0078/2021

Description foncière : NIP 73479-0553, 73479-0554 et 73479-0153, parcelle 9921, parties 1, 2, 3 et 4, plan 53R-21142, sauf LT45226, LT84290 et LT164783, partie 11, plan 53R-6411 et partie 5, plan 53R-21142, partie des lots 11 et 12 interrompus, concession 4, comme dans EP6521 et EP5474, canton de Dill, 1881, chemin South Lane, Sudbury

Objet de la demande : Approuver le lot à morceler faisant l'objet des demandes d'autorisation B0056/2021, B0057/2021 et B0058/2021, les façades de lot dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0079/2021 et A0080/2021

Description foncière : NIP 73508-0746, parcelle 24006, lot 17, plan M-410, lot 12, concession 3, canton de Capreol, 36, rue Oscar, Hanmer

Objet de la demande : Approuver le lot à morceler et le lot à conserver faisant l'objet de la demande d'autorisation B0053/2021, la marge de reculement de la cour arrière du lot morcelé et la profondeur du lot restant dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0081/2021

Description foncière : NIP 73473-0297, parcelle 17178, parties 6 et 7, plan 53R-19682, part 1, plan 53R-20458, partie du lot 9, concession 3, canton de Broder, 1255, chemin South Shore, Sudbury

Objet de la demande : Approuver l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire légal existant et de la terrasse attenante pour ajouter un solarium sur la propriété visée, la surface de plancher hors oeuvre brute et la marge de reculement de la ligne des hautes eaux dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0083/2021

Description foncière : NIP 73348-0772, lot 8, plan 53M-1438, partie du lot 2, concession 2, canton de Balfour, 3346, rue Edna, Chelmsford

Objet de la demande : Approuver la construction d'une maison en rangée sur la propriété visée, la marge de reculement de la cour avant dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0084/2021

Description foncière : NIP 73348-0774, lot 10, plan 53M-1438, partie du lot 2, concession 2, canton de Balfour, 3347, rue Edna, Chelmsford

Objet de la demande : Approuver la construction d'une maison en rangée sur la propriété visée, la marge de reculement de la cour avant dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0085/2021

Description foncière : NIP 73354-0165, parcelle 18513, partie 1, plan SR-87 et partie 3, plan SR-960, lot 11, concession 4, canton de Dowling, 135D, chemin Burma, Dowling

Objet de la demande : Approuver la reconstruction d'un bâtiment dérogatoire légal existant et de la terrasse attenante sur un lot dérogatoire légal, l'avant-toit, la surface de plancher hors oeuvre brute, la marge de reculement de la rive, la zone tampon riveraine et la marge de reculement de la cour avant dérogeant au règlement municipal.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent assister aux audiences publiques. Elles pourront alors consulter les renseignements additionnels fournis au sujet des demandes. Les audiences publiques auront lieu selon l'horaire suivant.

DATE : MERCREDI, le 7 juillet 2021
HEURE : 17 H
ENDROIT : SALLE DE REUNION C-11, PLACE TOM DAVIES 200, RUE BRADY, SUDBURY, par voie électronique

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de dérogation sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>).

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions concernant les demandes ci-dessus aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la secrétaire-trésorière.

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été restreint pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne soit pas encouragé à assister en personne

aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 7 juillet 2021.

- Soumettre ses commentaires par écrit : Veuillez transmettre vos commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à nia.lewis@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 2 juillet à 15 h** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.
- S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique : Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de dérogation, veuillez en faire la demande à Nia Lewis, à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :
 - votre nom (prénom et nom de famille);
 - votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de *WebEx*, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
 - le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
 - tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion.

Participation par voie électronique des gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de *WebEx* ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Veuillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via *WebEx*. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans l'invitation par courriel qui vous sera envoyée.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans *WebEx*. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca.** La secrétaire-trésorière qui anime la réunion transmettra

votre présentation à partir de son écran pendant que vous prenez la parole. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent l'envoyer à la secrétaire-trésorière avant le vendredi 2 juillet à 15 h.**

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.
- Si vous vous joignez à la réunion *WebEx* par téléphone, ne mettez jamais votre téléphone en attente puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur.
- **Veuillez ne transmettre à personne les détails de la réunion *WebEx* et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité de dérogation, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- **Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires.** Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou aux membres du personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Outre votre présentation orale, nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être inscrits au procès-verbal du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.



LE VOYAGEUR A BESOIN DE VOUS!

Notre territoire est grand, notre équipe l'est beaucoup moins.

Nous accueillerons avec plaisir des idées de reportages venant de toutes les communautés francophones du Nord.

Vous avez un sujet et aimeriez vivre dans les souliers d'un pigiste le temps d'un texte? Ce sera un plaisir de vous appuyer et de vous payer pour votre effort.

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Julien Cayouette
1-866-926-3997, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-6/20-01

Endroit : NIP 73568-0019, parcelle 46128 S.-E.-S., lots 34 à 43, plan M-439 et partie du NIP 73568-0040, partie du 38729 S.-E.-S. dans le lot 9, concession 5, canton de Neelon (rue Lapointe, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « M3 », zone d'industrie lourde, et de « FD », zone d'aménagement futur, à « M3 Special », zone d'industrie lourde (spécial), afin de permettre une aire de stockage agrandie, y compris à des fins de retraitement, de triage et d'entreposage des déchets de reconstruction routière sur des terrains désignés à usage industriel.

Dossier : 751-6/21-08

Endroit : NIP 73475-1683, lot 6, concession 6, parties 3 et 4, plan 53R-19308, canton de Broder (promenade Countryside, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'environ 1,7 ha des terrains visés de « FD », zone d'aménagement futur, à « R2-2 », zone résidentielle 2 à faible densité, afin de permettre un futur plan de lotissement comptant un total de 32 maisons jumelées et lots.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de formuler une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population, le **lundi 12 juillet 2021, dès 13 h**, dans la salle du Conseil ou en participant par voie électronique, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, à Sudbury.

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de planification sur le site de diffusion continue en direct de la

Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>).

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été limité pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne puisse assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et du Conseil pour la réunion du 12 juillet 2021, comme suit..

- **Soumettre ses commentaires par écrit :** Veuillez transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 9 juillet 2021 à 16 h** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.
- **S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique :** Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de planification, veuillez en faire la demande au Bureau du greffier municipal à l'adresse greffier@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :

- votre nom (prénom et nom de famille);
- votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de WebEx, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
- le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
- tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

Après l'audience publique, les membres du Conseil n'accepteront plus d'observations verbales ou écrites. Si vous savez qu'une personne intéressée ou tou-

chée par ces demandes n'a pas reçu le présent avis, nous vous remercions de l'en informer. On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion électronique.

Participation par voie électronique pour les gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de WebEx ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Veuillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via WebEx. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans le courriel qui vous sera envoyé.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans WebEx. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse greffier@grandsudbury.ca.** Le greffier municipal qui anime la réunion transmettra les présentations à partir de son écran pendant la votre. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent s'inscrire pour prendre la parole et fournir leurs éléments au Bureau du greffier municipal avant le vendredi 9 juillet 2021 à 16 h.**

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.

- Vous pouvez aussi suivre la diffusion continue en direct jusqu'à ce qu'on vous indique que vous pouvez prendre la parole (le mieux, c'est d'utiliser un autre appareil si vous vous servez d'un cellulaire), mais vous devez mettre l'alimentation en sourdine afin d'éviter une rétroaction acoustique. À noter qu'il peut y avoir un délai de 5 à 30 secondes entre le déroulement de la réunion et sa diffusion continue en direct.

- Si vous vous joignez à la réunion WebEx par téléphone, **ne mettez jamais votre téléphone sur attente** puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur et n'utilisez pas le haut-parleur.

- Si vous avez des difficultés techniques le 12 juillet pour accéder à WebEx, vous pouvez communiquer avec le Bureau du greffier municipal à greffier@grandsudbury.ca ou en composant le 705-674-4455, poste 2471. Veuillez noter que les ressources de la municipalité sont limitées et qu'elle n'est pas en mesure de diagnostiquer des problèmes techniques associés à votre matériel informatique ou à votre connexion internet et qu'elle ne peut s'y pencher.

- **N'oubliez pas que la réunion sera diffusée en continu en direct et archivée de cette façon. Si vous activez votre caméra, les participants à la réunion vous verront et vous serez visible durant la diffu-**

- **Veillez ne transmettre à personne les détails de la réunion WebEx et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité et du Conseil, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.

- Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires. Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou le personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité, ainsi que votre présentation orale. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Pour plus de renseignements sur ces questions, y compris sur vos droits d'appel, veuillez communiquer avec les Services de planification au 705-674-4455, poste 4295.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>) le 2 juillet 2021.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE DEMANDES

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-7/21-5

Endroit : NIP 73504-1515, parcelle 37449, lot 290, plan M-641, lot 5, concession 2, canton d'Hanmer (4045, promenade Elmview, Hanmer)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « C1(24) », zone commerciale locale (spécial), à « R3 », zone résidentielle à densité moyenne, afin d'éliminer tous les usages commerciaux actuellement permis sur les terrains et de permettre un immeuble résidentiel de 4 logements sur les terrains visés.

ARTS ET CULTURE

CRITIQUE

*Maman la mer, suivi de Rendez-vous lakay***Laissez entrer le créole**CAMILLE
CONTRE

Djennie Laguerre est une dramaturge, autrice, conteuse et comédienne torontoise d'origine haïtienne. Elle vient tout juste de publier ses premières pièces de théâtre aux Éditions Prise de parole. Il s'agit de *Maman la mer, suivi de Rendez-vous lakay* (2021).

Maman la mer

Maman la mer raconte l'histoire de Marjolaine qui fait des rêves prémonitoires depuis son enfance et qui souffre à l'âge adulte d'une étrange maladie. En quête de réponse, elle décide de retourner à Haïti, pays qui a vu naître ses parents, afin de retrouver sa grand-mère qui y réside toujours. Cette dernière est connue dans son village pour ses talents de guérisseuse.

L'histoire de Marjolaine est une quête identitaire où le retour aux sources est nécessaire pour comprendre son passé, son présent et son avenir.

La pièce comporte seulement deux personnages, soit la conteuse (Marjolaine) et l'Ancêtre. Dans la section où les personnages sont décrits, on dit de l'Ancêtre :

«est interprété par une chanteuse ou un chanteur, ou par une musicienne ou un musicien. Dans le but

de bien saisir le personnage, il est important de se référer à la mythologie et à l'histoire ancestrale afro-haïtiennes. L'Ancêtre est à la fois un parent proche de la descendance familiale de Marjolaine et un parent lointain de sa descendance africaine ancestrale. (p. 8)

L'Ancêtre chante et s'assoit auprès du public, comme s'il écoutait à son tour l'histoire que raconte la conteuse.

Maman la mer est une pièce qui ressemble beaucoup, par son format, à un monologue, interrompu ici et là par les répliques de l'Ancêtre.

Rendez-vous lakay

La deuxième pièce de théâtre présente dans ce livre raconte l'histoire de Joséphine et de sa sœur Suzette qui retournent à Haïti afin d'enterrer leur père. Elles ne

connaissent pas vraiment cet homme qui était alcoolique et qui a poussé leur mère à demander le divorce lorsqu'elles étaient très jeunes. Elles rencontrent de cette manière leur famille qui habite toujours dans leur pays d'origine ainsi que leurs demi-frères, dont elles ignoraient même l'existence.

Cette pièce est un monologue dont le narrateur est Joséphine. Elle raconte sa vision des événements et ses émotions face à la mort de son père. Elle raconte avec émotion et humour leur voyage à Haïti.

Dans les deux pièces, il y a une grande présence du créole. On n'offre pas la traduction du créole, cédant ainsi le choix au lecteur de faire des recherches, si tel est son souhait, pour comprendre le tout.

Maman la mer et *Rendez-vous lakay* sont toutes deux écrites dans la tradition du conte haïtien avec la présence de l'Ancêtre et du percussionniste dans les deux pièces.

Djennie Laguerre est un nouveau nom sur la scène dramaturgique franco-ontarienne, mais un nom qui se fera connaître grâce à la beauté et la créativité qu'elle démontre dans ses œuvres théâtrales.



DJENNIE LAGUERRE

Manman la mer
suivi de
Rendez-vous lakay

priseparole théâtre

SUDBURY

Dillon Orr reçoit le prix Pauline McGibbon

Le Conseil des arts de l'Ontario remet le prix Pauline McGibbon 2021 au metteur en scène franco-ontarien Dillon Orr. Originaire de Tecumseh, Dillon Orr est présentement directeur artistique adjoint du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) à Sudbury et artiste associé de Vox Théâtre à Ottawa. Il a mis en scène plusieurs productions, coproductions et festivals visant différents publics; notamment *Le club des éphémères* (coproduction du TNO et du Théâtre français de Toronto) dont les présentations ont été stoppées par la pandémie, *Vaches*, *The Musical* (Créations In Vivo), *Toutou* (Vox Théâtre) et *Jeff Koons* (Théâtre du Trillium). Le prix comprend une somme de 7000 \$ et une médaille conçue par Dora de Pédery-Hunt. (P.M.)

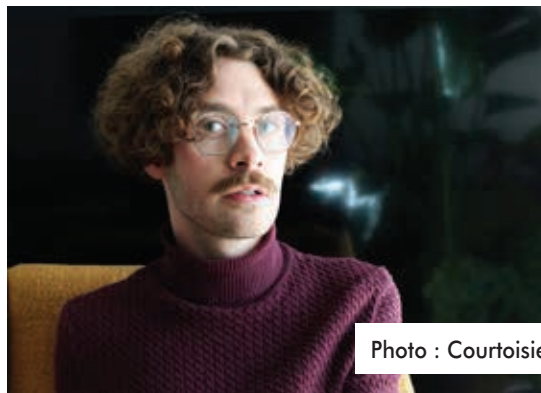


Photo : Courtoisie

SUDBURY & NORTH BAY

Concours LOL-Mort de rire**Trois comédiens du Nord se démarquent**

La 7^e édition du Concours LOL-Mort de rire Desjardins a permis à trois jeunes comédiens du Nord de l'Ontario de s'illustrer. (P.M.)

L'élève de la 10^e année de l'École secondaire catholique Algonquin, Maxime McDonald, a remporté la 2^e place à la finale provinciale. Il a reçu un prix de 1000 \$ et le Prix coup de cœur du public accompagné d'un montant 1000 \$.

En 3^e place de la finale provinciale, Emma Rose-Smith, aussi en

10^e année à l'École secondaire catholique Algonquin, a reçu un prix de 750 \$. Elle a également remporté le Prix coup de cœur du public de 500 \$ et le Prix coup de cœur FLIP TFO.

L'élève de la 11^e année du Collège-Notre Dame, Simon Giroux, a reçu le Prix révélation, d'une valeur de 500 \$.

La première place de la finale provinciale a été remportée par Dillon Lalonde Morgan de l'École secondaire catholique Plantagenet.

Le concours d'humour a accueilli 851 jeunes de la 7^e à la 12^e année de toutes les régions du Nord de l'Ontario. Lors de la soirée du Gala du 23 juin, 22 bourses et 18 prix ont été remis aux 22 finalistes.

Maxime McDonald
— Photos : Archives

Emma-Rose Smith



Simon Giroux

TREMBLAY, Jeannine
(née Robineau)

19 juin 2021 (90 ans)



C'est avec une profonde tristesse que nous (Danielle et Lyse-Anne – filles) vous annonçons le décès de notre chère maman d'amour. Épouse bien-aimée de notre père Onésime Tremblay auquel elle fut mariée près de 58 ans, elle laisse aussi un grand vide dans le cœur de ses deux gendres, Marc et Terry, ainsi que ces 6 petits-enfants dont elle était très fière :

Stéphane, Éric, Sébastien, Joël, Maxime et Isabelle. Fille aînée de feu Adella (née Courville) et de feu Aldé Robineau, et précédée par ses frères Gaëtan (Mariette Lefebvre) de Laval et Rodrigue (Ellie Smith) de Sudbury, elle manquera grandement à son frère Urgel (Gisèle Barabé) de Laval et ses sœurs Murielle (feu Rhéal Mayer) de Sudbury, Denise (Gilles Lefebvre) et Huguette (Ubaldo Laurencelle) d'Ottawa et Gaëtane (feu Werner Rank) de Sudbury, ainsi que tous ses neveux et nièces de la famille Robineau. Elle manquera également à ses belles-sœurs et leurs familles respectives : feu Juliette (feu René Pilon), feu Gilberte (feu Adrien Dupuis), Lucille (feu Hervé Bertrand) et Jacqueline (Léo Doucet), tous de Sudbury. En plus d'avoir été une épouse, mère et grand-mère exceptionnelle et aimante, Jeannine fut une enseignante dévouée (surnommée tante Jeannine) au Conseil scolaire des écoles séparées catholiques du district de Sudbury, plus particulièrement auprès des élèves du cycle préparatoire. Fièvre francophone catholique engagée au sein de sa communauté, Jeannine fit au-delà de 36 ans de bénévolat au Club Alouette, au Club des aînés de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins ainsi qu'au sein de l'Auxiliaire de l'hôpital régional de Sudbury (emplacement Laurentien). C'est avec grande fierté qu'elle partageait (surtout lors de ses nombreux séjours à l'hôpital) avoir été responsable à titre de présidente de l'Auxiliaire de l'ouverture du 1er comptoir Tim Horton's à l'hôpital. Malgré les nombreux défis de santé découlant de sa condition chronique (l'arthrite rhumatoïde), Jeannine a toujours fait preuve de foi, de force, de courage et de joie de vivre. Son souhait était de demeurer dans sa maison jusqu'à son dernier jour, ce qui fut possible grâce à des préposés aux soins remarquables et dévoués. Sincères remerciements à tante Murielle (sœur), Ally, Anick, Alexandria, Chelsea, Chloé, Danica, Desiree, Dr Clarke, Dr Saunders, Hannah, Isabelle, Jasmine, Jeannine, Jacklyn, Jennifer, Joëlle, Julie, Kaarina, Linda, Lyne, Maude, Malena, Megan, Mélanie, Nadine, Roger, TerryLyn, Tracey et Valérie. On s'en voudrait de ne pas mentionner les deux amis à quatre pattes – Onyx et Rosseau. En raison de la pandémie et pour la protection de tous, nous accueillerons les membres de nos familles et amis à la Coopérative funéraire de Sudbury, le jeudi 15 juillet 2021 en après-midi. Une messe funéraire sera ensuite célébrée, le vendredi 16 juillet 2021, à la paroisse Sainte-Anne-des-Pins à Sudbury suivi de l'enterrement au cimetière Civic (heures des visites et de la messe à venir sous peu au site www.cooperativefuneraire.ca). Que vos témoignages de condoléances se traduisent en dons pour les Nécessiteux de la Paroisse Sainte-Anne-des-Pins ou pour la Fondation Enfants NEO. Repose en paix, chère maman d'amour!
Danielle et Lyse-Anne

Journal Printing 34, Fir Lane Sudbury
Tél. : 705-673-7127

**BONNE FÊTE À TOUS
LES CANADIENS ET ONTARIENS!**



Fête du Canada

Ensemble chacun chez soi

Une fois de plus cette année, les célébrations de la fête du Canada seront virtuelles. Aussi bien au niveau national qu'au niveau local, activités et spectacles seront présentés en ligne.

Sudbury en ligne

Science Nord, le Sudbury Multicultural and Folk Arts Association et le Northern Lights Festival Boréal présenteront la célébration virtuelle sur la page Facebook de Science Nord et sur la chaîne locale Eastlink de 10 h à 12 h 30.

L'évènement comprendra des prestations de Yes Theatre, de l'India-Canada Association de Sudbury, des danseurs de Northern Latin Flavour, de la Troupe de danse chinoise, de Joie de la danse de M, une recette du restaurant Apollo, la musique de Julie Katrinette, de M.D. Dunn, d'Hannah Shira Naiman et de Bryden Gwiss Kiwenzie.

Sudbury hors ligne

Science Nord a aussi préparé une chasse au trésor sur l'application GooseChase. Pour participer, il faut télécharger l'application sur son téléphone intelligent (<https://www.goosechase.com/download/>), créer un compte et entrer le code 5WDK4J. Il y a une trousse STIM à gagner.

Tous les détails pour les activités de Sudbury sont disponibles à l'adresse <https://www.science-north.ca/fr/la-fete-du-canada>.

North Bay en ligne

Le Musée de North Bay et le North Bay & District Multicultural Centre ont préparé une série d'activités en ligne pour la fête du Canada. Il y a un concours de création d'affiches, une exposition virtuelle, un spectacle de magie avec Christophe à 10 h, 13 h et 14 h ainsi que des feux d'artifice virtuels. Les détails sont disponibles à l'adresse <https://www.northbay.ca/our-community/festivals-events/canada-day/>.

Photo : Shutterstock



Le groupe de Bryden Gwiss Kiwenzie. En 2020, il a publié l'album *The Forgotten T.R.U.T.H.*, qui aborde le scoop des années 1960 et l'héritage tragique des pensionnats, parmi de nombreux autres thèmes et sujets. — Photo : scienencorts.ca



La page des célébrations de North Bay reconnaît que ce n'est pas tout le monde qui a le cœur à la fête. Ils encouragent tous les Canadiens à en apprendre davantage sur l'histoire du pays et sa relation avec les Premières Nations.

suite sur la page 15

Bonne fête du Canada

f Restez à l'affût de nos activités Caisse Alliance

Caisse Alliance
caissealliance.com

Bonne fête du Canada!

Gilles Bisson député Timmins gabisson@ndp.on.ca	Guy Bourgouin député Mushkegowuk- Baie James gbourgouin-co@ndp.on.ca	Carol Hughes députée Algoma-Manitoulin-Kapuskasing carol.hughes@parl.gc.ca	Charlie Angus député Timmins- James Bay charlie.angus@parl.gc.ca	France Gélinas députée Nickel Belt fgelinas-co@ndp.on.ca	Jamie West député Sudbury jwest-co@ndp.on.ca	Michael Mantha député Algoma-Manitoulin mmantha-co@ndp.on.ca
---	---	---	--	---	--	--

Fête du Canada

Canada en ligne

Un spectacle national sera diffusé simultanément sur Radio-Canada, CBC et sur la chaîne YouTube de Patrimoine canadien à 20 h. Des artistes musicaux de plusieurs communautés — anglophones, francophones, Premières Nations, allophones — participeront au spectacle animé par Véronique DiCaire et Jully Black : Jann Arden, Les Trois Accords, JP Saxe, Lara Fabian, Johnny Orlandi, Fouki, Jay Scott, Les Hay Babies, Tyler Shaw, Damien Robitaille, JESSIA, Gurdeep Pandher, Mélissa Bédard, Terry Uyarak, Paper Lions, Irish Mythen, Inn Echo, Madison Violet, Shawn Jobin, Naya Ali, Prado Monroe, Begonia, Sebastian Gaskin, Boogey the Beat, Major Funk, Boréal Soul, Lawrence Nayally, Séan McCann, Albert Dumont, Josée et Kiki Coe.

La soirée se terminera par un feu d'artifice en réalité augmentée à 22 h. En accédant au site <https://www.feudartifice-virtuelcanada.ca> avec votre téléphone intelligent, vous n'aurez qu'à le pointer vers le ciel pour voir les feux d'artifice virtuels.



La musicienne sudburoise Julie Houle présentera des pièces de son nouvel album folk produit sous le nom Julie Katrinette. — Photo : Archives

SUDBURY

... Ou ne fêtez pas le Canada

Photo : Archives



JULIEN CAYOUILLE

L'organisme sudburois Myths and Mirrors se joint au mouvement national qui demande de remplacer les célébrations du 1^{er} juillet par des manifestations qui rappellent que le Canada a été construit dans le non-respect des vies des Autochtones.

Les récentes découvertes de fosses communes ou de tombes non marquées sur les sites de pensionnats autochtones dans plusieurs provinces canadiennes ne sont que le début. Pour le mouvement Idle No More, ces découvertes sont un rappel que «le Canada est un pays qui a construit ses fondations en effaçant les Premières Nations et en commettant un génocide, incluant les enfants. Nous refusons de rester assis à ne rien faire pendant que la violente histoire du Canada est célébrée».

Des manifestations dans les grandes villes canadiennes s'organisent et Sudbury se joindra au mouvement. Les rassemblements ont pour objectif d'honorer les vies perdues aux mains de l'état canadien et de l'Église, incluant les vies perdues dans les pensionnats, mais aussi à travers les injustices qui existent encore sur le partage des ressources, le bien-être des enfants, la brutalité policière et bien d'autres.

À Sudbury, le rassemblement aura lieu au parc Mémorial du centre-ville (le lieu pourrait changer) le 1^{er} juillet à 13 h. On demande aux gens de respecter les règles de distanciation et de santé publique contre la COVID-19.

Myths and Mirrors recommande de porter un chandail orange de préférence acheté auprès d'une entreprise ou d'un artiste autochtones et de fabriquer des pancartes en appui aux Premières Nations en utilisant un langage respectueux.

Où s'éduquer

Le travail d'éducation pour la réconciliation s'annonce long et laborieux. Chaque Canadien doit à tout le moins s'ouvrir l'esprit et accepter la véracité des histoires que racontent les membres des Premières Nations.

Si le 1^{er} juillet est l'occasion de connaître l'histoire du Canada, il faut y inclure les événements et moments plus sombres. Le traitement discriminatoire des Premières Nations et les pensionnats ne sont pas les seuls pans méconnus de l'histoire, mais ils sont peut-être les plus importants pour comprendre le présent et l'avenir.

Pour aller plus loin, d'autres ressources existent.

L'Encyclopédie canadienne a un article consacré à l'histoire des pensionnats : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pensionnats>. «Les pensionnats indiens sont des écoles religieuses financées par l'État, créées pour assimiler les enfants autochtones à la culture eurocanadienne. [...] Cependant, ces écoles ont perturbé des vies et des communautés, entraînant des problèmes à long terme chez les Autochtones», peut-on lire dans les premières lignes.

Pour démontrer que les récentes découvertes ne sont que la pointe de l'iceberg, l'article indique que l'on estime que 6000 enfants sont décédés sur les 150 000 qui ont été entraînés de force dans les pensionnats.

Le site web de la Bibliothèque du parlement contient une page qui présente les termes appropriés à utiliser lorsque l'on aborde les sujets entourant les Premières Nations : <https://bit.ly/2U51nDs>.

En 2017, la revue Affaires universitaires a publié les réflexions de six universitaires autochtones à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. Déjà à l'époque, «[l]a plupart d'entre eux n'[avaient] rien à célébrer».

SUDBURY
Skin Clinique
ON PINE ST.

Dre Lyne Giroux, BSc MD FRCP(C)

*Joyeuse fête
du Canada!*

ENVOYEZ-NOUS UN COURRIEL
POUR CONNAITRE LA MARCHE À SUIVRE
ET CONNAITRE LES SERVICES OFFERTS
EN TEMPS DE COVID-19.

cosmetic@sudburyskin.ca

NOTRE VISION

La dermatologie est une spécialité importante qui vise à non seulement atteindre l'apparence optimale pour votre peau, mais aussi à prévenir et traiter des maladies graves de la peau, incluant le cancer de la peau.

À la Sudbury Skin Clinique, nous avons le privilège d'être la seule clinique d'esthétique supervisée par une dermatologue dans le Nord de l'Ontario. Notre personnel est longuement formé et certifié pour tous nos services. La Sudbury Skin Clinique a sur place les lasers les plus récents et les plus respectés disponibles pour le domaine de l'esthétique de la peau.

Nous pouvons combiner l'efficacité des traitements médicaux d'un bureau de médecin avec un environnement positif et relaxant.

Nos infirmières et technologues sont continuellement à la recherche des plus récents protocoles médicaux et d'esthétique disponibles. Ceci nous permet de répondre aux besoins individuels de chaque patient. Dre Lyne Giroux ou un membre de son équipe rencontre chaque patient individuellement afin de développer un programme d'esthétique et dermatologique qui répondra à vos inquiétudes.

SUDBURY
Skin Clinique
ON PINE ST.

705.669.1617

336, rue Pine, bureau 400, Sudbury

SPORTS

MOYEN NORD

Hockey junior Un repêchage à saveur internationale

Le Battalion de North Bay, les Greyhounds de Sault-Ste-Marie et les Wolves de Sudbury feront partie des 60 équipes juniors qui prendront part au repêchage international de la Ligue canadienne de hockey (LCH). Les trois formations nord-ontariennes pourront sélectionner des joueurs provenant de pays européens en vue de la prochaine saison régulière de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL). Les Greyhounds auront les 6^e et 116^e choix, le Battalion les 30^e et 93^e choix et les Wolves les 58^e et 63^e, respectivement. Le repêchage se tiendra le mercredi 30 juin à 11 h, heure de l'Est. (É.B.)



**DEVENEZ FAN
DU VOYAGEUR
SUR FACEBOOK**

facebook.com/Journal-Le-Voyageur



**Salon du livre
du Grand Sudbury**

Le Salon du livre du Grand Sudbury cherche à pourvoir le poste suivant :

AGENT.E DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Poste à temps plein, contrat d'un an avec la possibilité de renouvellement
Échelle salariale : 39 500 \$ à 44 600 \$

Pour plus d'info : www.lesalondulivre.ca/emploi



On embauche!
DÉVELOPPEZ VOTRE CARRIÈRE ICI



Notre équipe est à la recherche de professionnels passionnés et ingénieux pour combler à temps plein ces postes clés

- Agent(e) de développement communautaire
- Agent(e) de développement économique
- Analyste financier(ère)
- Coordonnateur(trice) de projets spéciaux (contrat)

Postulez dès maintenant

Voir la page d'emplois sur joiedevivre.ca pour les détails.

705-753-2250  Joie de vivre

KAPUSKASING

Les golfeurs se réunissent pour le 50^e BYI de Kapuskasing

CHRIS ST-PIERRE

Pour un 50^e été consécutif, le Club de golf de Kapuskasing (CGK) rassemble certains des meilleurs golfeurs amateurs du corridor de la route 11 pour une fin de semaine de compétition. L'Invitation Bob Young (BYI), qui en est à sa 23^e édition sous cette identité, profitera de la fin de semaine de la fête du Canada pour honorer les gens qui ont contribué à sa tenue. Ceci inclut l'homme dont le tournoi porte le nom, qui était l'ancien gérant du club et un pro de l'Association des golfeurs professionnels du Canada.

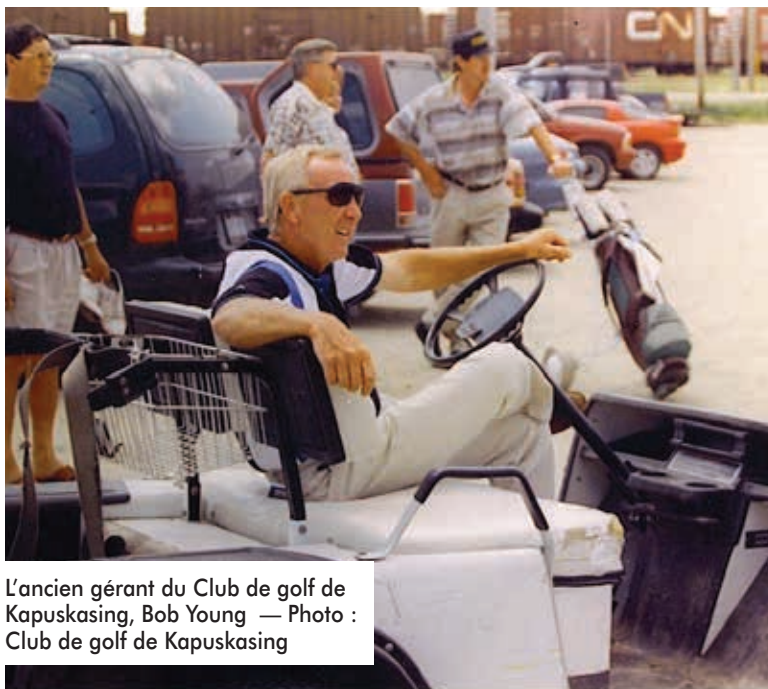
Le directeur général du CGK, André Robichaud, est un quintuple gagnant de l'Invitation, qui est à l'image du Tournoi des Maîtres. Un habitué de l'événement, il s'attend à une première journée compétitive, grâce aux 128 joueurs inscrits. «Ce qui a commencé [il y a 50 ans] comme petit tournoi avec 30 à 40 participants a atteint jusqu'à 152 participants», explique M. Robichaud. L'un d'entre eux terminera sa fin de semaine le 4 juillet prochain avec un veston vert sur le dos et un trophée entre les mains.

Plusieurs anciens champions du BYI seront du tableau, notamment le duo Robichaud, Alain et André,

et le sextuple champion sud-ontarien de London, Jordan Crampton.

«Ce sera une compétition solide et féroce, croit André Robichaud. Jordan revient cette année, on a Dan Piché qui a gagné cinq fois, Alain Richard, Andy Tremblay, Steve Rusnak Jr., on a des gens d'ailleurs dans la région qui ont gagné des gros tournois. Le BYI aura encore une fois les meilleurs joueurs de la région.»

Pour souligner cette marque historique, le club de golf lancera les festivités le jeudi 1^{er} juillet avec «une journée de golf et un souper d'appréciation pour les bénévoles clés des 50 dernières années, les commanditaires et les anciens champions».



L'ancien gérant du Club de golf de Kapuskasing, Bob Young — Photo : Club de golf de Kapuskasing



L'Invitation Bob Young du Club de golf de Kapuskasing a obtenu son nouveau nom en 1998 — Photo : Club de golf de Kapuskasing

Selon les règles

Le passage du district du Bureau de santé Porcupine à la première phase du déconfinement donnera un peu de répit au CGK, qui doit trouver le moyen d'offrir cinq journées de golf sécuritaire et accessible aux spectateurs.

«On a quand même plus de 100 acres sur le terrain de golf, donc ce ne sera pas un problème, assure le gérant du club. La seule chose qu'on demande aux gens c'est de respecter la distanciation physique et de garder les groupes à moins de 10 personnes.»

Malgré les circonstances compliquées, André Robichaud compte profiter de la fin de semaine pour partager avec les amateurs de golf la passion qui a fait du BYI un tournoi de renom dans le Nord de l'Ontario.

«On a des gens qui ont été là pendant plusieurs années, raconte le directeur général. Ce sont des gens qui veulent que le tournoi ait du succès. [Il y a aussi] les joueurs. Il y en a qui reviennent au tournoi ça fait 20 à 25 ans. Ces deux choses font en sorte que le BYI vit son 50^e cette année.»

L'Invitation Bob Young du Club de golf de Kapuskasing aura lieu du 30 juin au 4 juillet. Les résultats seront partagés dans l'édition du 14 juillet du *Voyageur*.

NORTH BAY ET SUDBURY

Crosse

Un retour au jeu provisoire pour les équipes masculines de crosse

ÉRIC BOUTILLIER

L'Association de crosse extérieure des universités canadiennes (CUFLA) a dévoilé son plan de relance pour la saison automnale de 2021. Les 14 formations seront regroupées selon leur emplacement géographique et disputeront au total six matchs à partir de la troisième semaine de septembre.

Les Voyageurs de l'Université Laurentienne et les Lakers de l'Université Nipissing se retrouveront dans la même division que les Varsity Blues de l'Université de Toronto et l'Excalibur de l'Université Trent de Peterborough dans le but de minimiser le nombre de déplacements et d'interactions entre les équipes.

Les matchs seront disputés en respectant les mesures sanitaires de la région où se déroulera la compétition. Pour le moment, la ligue ne peut préciser si des amateurs pourront appuyer leur équipe en personne ou non.

Division Est

Bishop's, Carleton, McGill, Ottawa et Queen's

Division centrale

Laurentienne, Nipissing, Toronto et Trent

Division Ouest

Brock, Guelph, McMaster, Western et Wilfrid Laurier

HOROSCOPE

SEMAINE DU 4 AU 10 JUILLET 2021

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE :
LION, VIERGE ET BALANCE



BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
De nombreux déplacements en perspective. N'oubliez pas votre liste avant d'aller faire l'épicerie, autrement vous pourriez devoir y retourner plus d'une fois. Vous aurez la jasette facile, et certaines personnes chercheront à vous obstiner.



TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Vous calculerez plus d'une fois le budget pour les vacances afin de vous assurer de ne manquer de rien. Cependant, comme on oublie toujours quelques détails, mieux vaut en prévoir davantage, quitte à sacrifier certaines activités pour avoir le cœur plus léger.



GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Votre sens de l'initiative se démarquera. Au travail comme ailleurs, vous saurez créer les opportunités et vous les exploiterez à leur plein potentiel. Vous aurez droit à plus de vitalité lorsque vous aurez pris un deuxième café et quelques vitamines.



CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Vous aurez tendance à faire vos comptes avant de partir en vacances et à ressentir un peu d'anxiété parce que la vie coûte cher; cependant, n'oubliez pas que le plaisir vaut de l'or. Côté cœur, c'est dans les moments où l'on s'y attend le moins que l'amour frappe à la porte.



LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Vous aurez grandement besoin de revoir vos proches. Ce sera également le temps de souffler professionnellement. Vous ferez des pauses de dîner plus longues afin de socialiser plus en profondeur avec les collègues, les employés ou les associés.



VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Vous profiterez de vos vacances pour accomplir quelques projets, aussi bien ceux de nature professionnelle que les travaux reliés à votre maison. Il ne faudrait pas oublier de prendre du repos et de vous réserver des moments juste pour vous.



BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
La joie de vivre dominera et il y aura une occasion de faire la fête d'une manière ou d'une autre. Vous pourriez choisir vos lectures pour les vacances, mais le choix ne sera pas facile. Il y aura aussi quelques responsabilités qu'il ne faudrait surtout pas négliger.



SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Du changement s'avère plus que nécessaire, et le moment est venu de passer à l'action. En vacances ou non, vous mettez en œuvre un nouveau projet d'entreprise ou vous vous mettez en quête d'un meilleur emploi. Vous rafraîchirez également la déco à la maison.



SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Vous participerez à des formations, à des conférences et à des négociations au travail. Dans l'intimité, vous en aurez assez d'être continuellement au service de votre partenaire. Il faudra employer les grands moyens pour faire changer certaines habitudes à la maison.



CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Si les vacances approchent à grands pas, vous ne partirez pas avec l'esprit entièrement libre, car certains dossiers feront en sorte que vous resterez en communication avec le bureau. Côté cœur, une nouvelle rencontre vous fera patienter avant de vous recontacter.



VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Vous réussirez à régler tous les petits détails qui accrochaient et, ainsi, à terminer ce que vous ne cessiez de remettre à plus tard. Évitez l'improvisation pour vos vacances : en raison de la situation, les endroits touristiques seront complets. Faites vos réservations dès cette semaine.



POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Vous aurez envie de planifier des vacances à la maison. Cependant, l'idée de refaire la platebande et l'aménagement paysager deviendra un projet qui empiètera sur les journées de repos et les autres activités plus amusantes. Ainsi risquent de se dérouler vos vacances.

MOT CACHÉ

THÈME : PHOTOGRAPHIE / 8 LETTRES

- | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| A
ANGLE
B
BLANC
BOÎTIER
C
CADRAGE
CAMÉRA
CAPTEUR
CARTE
CLICHÉ
COMPOSITION
CONTRASTE | COULEUR
D
DÉCLENCHEUR
DENSITÉ
DIMENSION
DISTANCE
E
ÉCLAIRAGE
ÉCRAN
ÉPREUVE
ÉQUILIBRE
ÉVÉNEMENT
EXPOSITION | F
FILTRE
FLASH
FLOU
FORMAT
G
GRANDEUR
I
IMAGE
L
LENTILLE
LUMIÈRE
M | MANUEL
MARIAGE
MÉMOIRE
MODE
N
NOIR
NUANCE
NUMÉRIQUE
O
OBJECTIF
OBTURATEUR
OMBRE
OUVERTURE | P
PANORAMIQUE
PAPIER
PAYSAGE
PHOTO
PIXEL
PLAN
POSE
R
RÉGLAGE
RÉSOLUTION
RETOUCHE
S | SCÈNE
SENSIBILITÉ
SILHOUETTE
SOUFFLET
STUDIO
SUJET
T
TRÉPIED
V
VITESSE
Z
ZONE
ZOOM |
|--|---|---|--|---|--|

E	E	S	E	M	E	E	T	I	L	I	B	I	S	N	E	S	P	P	R
C	T	I	E	H	A	L	R	E	S	O	L	U	T	I	O	N	H	U	U
L	S	L	A	T	C	R	L	O	R	E	I	T	I	O	B	O	E	N	E
A	A	H	C	N	I	U	I	I	P	A	P	I	E	R	T	H	N	U	T
I	R	O	L	E	G	S	O	A	T	E	S	O	P	O	C	U	O	M	P
R	T	U	I	M	C	L	N	T	G	N	O	I	R	N	A	S	I	E	A
A	N	E	C	E	O	S	E	E	E	E	N	E	N	R	O	T	R	C	
G	O	T	H	N	U	C	D	N	D	R	O	L	C	E	E	U	I	I	A
E	C	T	E	E	L	E	O	O	R	I	C	E	R	R	M	F	S	Q	R
P	N	E	E	V	E	N	M	Z	S	E	V	T	A	B	A	F	O	U	T
E	A	O	R	E	U	E	A	N	D	I	P	R	N	M	C	L	P	E	E
R	C	N	I	E	R	E	E	L	T	T	A	E	U	O	O	E	X	D	R
U	A	L	O	T	Q	M	R	E	P	E	Y	R	M	E	I	T	E	E	H
T	D	E	M	R	I	U	S	P	A	J	S	E	A	R	D	C	I	I	S
R	R	X	E	D	A	S	I	M	E	U	A	I	N	T	U	N	M	P	A
E	A	I	M	I	E	M	O	L	O	S	G	M	U	L	T	A	A	E	L
V	G	P	F	L	O	U	I	P	I	O	E	U	E	I	S	L	G	R	F
U	E	T	A	M	R	O	F	Q	M	B	Z	L	L	F	T	B	E	T	G
O	D	I	S	T	A	N	C	E	U	O	R	F	I	T	C	E	J	B	O
R	U	E	T	A	R	U	T	B	O	E	C	E	R	E	G	L	A	G	E

SOLUTION DU MOT CACHÉ DU 23 JUIN : MONARQUE

ABONNEMENTS

Composez le 705-673-3377, poste 6200 ou écrivez à administration@levoyageur.ca en indiquant votre nom, adresse, numéro de téléphone et courriel.

- | | |
|--|--|
| PAPIER
1 an = 60 \$
2 ans = 100 \$
3 ans = 135 \$ | PAPIER ET PDF
1 an = 75 \$
2 ans = 120 \$
3 ans = 155 \$ |
| PDF SEULEMENT
1 an = 25 \$
2 ans = 35 \$
3 ans = 50 \$ | AINÉS - PAPIER
1 an = 50 \$
2 ans = 80 \$
3 ans = 105 \$ |
| | À L'ÉTRANGER
1 an = 125 \$ |

OPTIONS POUR ABONNEMENTS MULTIPLES

SUDOKU

JEU N° 723

	4			1	7			
	8		7				6	4
							9	8
						6		
2	5			7				
		6		2	3			
8	2							
				6				4
		1	5	2				

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

RÈGLES DU JEU :

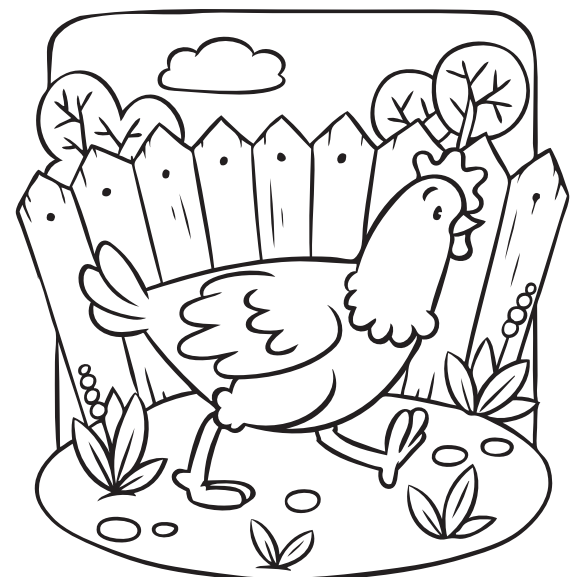
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 722

4	6	3	1	2	8	9	5	7
8	9	5	6	3	7	2	1	4
2	1	7	4	5	9	6	3	8
6	7	2	3	9	1	4	8	5
5	3	4	8	6	2	1	7	9
1	8	9	5	7	4	3	6	2
9	5	1	2	8	3	7	4	6
7	4	8	9	1	6	5	2	3
3	2	6	7	4	5	8	9	1

COLORIAGE



vie communautaire SUDBURY



SUDBURY

CSCGS revient sur une année pleine de défis

PHILIPPE
MATHIEU

Le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (CSCGS) a remis son Prix d'excellence de l'équité en santé 2021 au Centre Victoria pour femmes. Malgré les nombreux défis de 2020-2021, le CSCGS s'en tire avec terminé avec un bilan positif, a-t-on appris lors l'Assemblée générale annuelle (AGA) le 24 juin.

Le Centre Victoria pour femmes (CVF) est considéré comme un pilier au sein de la communauté. La CVF est un organisme de première ligne qui a comme objectif d'améliorer la santé et la sécurité des femmes francophones du Grand Sudbury. Il célébrait en 2019-2020 son 25^e anniversaire.

«C'est vraiment un honneur. Merci beaucoup», dit la directrice générale du CVF, Gaëtan Pharand. «C'est facile de travailler avec un organisme comme le Centre de santé communautaire. [...] On a l'intention de continuer.»

Selon le site web du centre de santé, le prix annuel d'excellence de l'équité en santé vise à «reconnaitre et souligner le travail d'un organisme, d'un individu, d'un groupe ou d'un programme communautaire qui œuvre à améliorer, à maintenir et à rétablir la santé des francophones.»

Fiers de leurs réalisations

Le directeur général du CSCGS, Denis Constantineau, a tenu à féliciter le conseil d'administration pour avoir bien géré la crise soudaine du centre de jour pour sans-abris en décembre 2020. Le centre avait alors dû déménager rapidement en raison de la relation qui se détériorait rapidement avec le propriétaire de leur édifice et les commerces des alentours en plein milieu de l'hiver. Le centre a été déplacé au 199, rue Larch.

«Ils ont appuyé à 100 % le travail du Centre de santé dans nos services de logements. Notre mandat, c'est la santé de la communauté. Ce n'est pas un service qui est uniquement pour les francophones. C'est un service qui est pour le bénéficiaire pour toute la communauté, y compris les francophones. Notre conseil d'administration a posé les bonnes questions.»

«Chose certaine, l'année 2020-2021 a été remplie d'incertitudes et de surprises, mais elle a aussi donné lieu à des élans de solidarité et de créativité», dit la présidente du conseil d'administration du CSCGS, Marie-Josée Charrier dans le rapport annuel.

Le CSCGS a vu une augmentation de son excédent en comparaison avec 2019-2020. L'exercice qui a pris fin le 31 mars s'est terminé avec un surplus de 16 475 \$, contre 3 438 \$ l'an dernier. Les revenus sont passés de 6 221 158 \$ à 7 268 069 \$. Les dépenses pour les salaires sont passées de 3 068 259 \$ à 3 536 280 \$.

Deux nouveaux projets en immigration ont aussi vu le jour depuis la dernière année. Quatre nouveaux employés ont été embauchés dans le cadre de ces projets visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté du Grand Sudbury, avec un objectif d'améliorer leur santé et celle des membres de leur communauté d'accueil. *Le Voyageur* a d'ailleurs présenté chacun de ces employés en janvier et en février.



Photo : Archives

SUDBURY

Villa St. Joseph

Nouveau tirage 50/50

La Villa St. Joseph lance son propre tirage 50/50 pour des soins bienveillants. L'établissement de soins de longue durée révèle que la pandémie a entraîné des dépenses inattendues, surtout pour le personnel soignant. Ils espèrent que cette lotterie leur permettra de se préparer plus adéquatement à tout imprévu. (P.M.)

«En tant qu'organisation à but non lucratif, nous avons toujours géré des budgets équilibrés de manière prudente à l'aide des gestionnaires des fonds publics et des donateurs. Nous espérons que l'ajout de notre tirage 50/50 améliorera notre capacité à fournir ces ser-

vices», a déclaré la présidente de la Villa St. Joseph, Jo-Anne Palkovits.

La Villa St. Joseph est située sur le chemin South Bay, devant l'Université Laurentienne. L'établissement offre de la réadaptation et aide les patients à réintégrer la communauté. Les thérapies se concentrent sur la restaura-

tion de l'indépendance pour les besoins de soins de base, tels que s'habiller et le toilettage, ainsi que l'utilisation des équipements de thérapie (comme des escaliers, la cuisine, la buanderie) pour permettre l'indépendance.

On peut acheter les billets au <https://www.stjoessudbury5050.ca/>.

Des gens de confiance...





DAVID LAPLANTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHANTAL BOURGEOIS



ANDRÉ RAINVILLE



CHRISTINE GAGNÉ



KAITLYN PROULX



JADEN STEPHEN

WWW.COOPERATIVEFUNERAIRE.CA
705-566-2100

vie communautaire NIPISSING OUEST

publireportage



STURGEON FALLS

De nouvelles statues à l'horizon

Le centre-ville de Sturgeon Falls pourrait bientôt devenir un endroit reconnu pour ses monuments. À compter du 15 juillet, la rue King va accueillir la statue de Stella, un esturgeon créé par l'artiste Laval Bouchard. La réplique du poisson emblématique de cette ville a reçu récemment une couche de peinture et de vernis de protection. Une sirène baptisée Marina aura également sa place au centre-ville à une date ultérieure. (E.B.)



Photos : Courtoisie



NIPISSING OUEST

Des services de fin de vie en français

ÉRIC
BOUTILIER

Le Réseau de soins palliatifs du Moyen-Nord (RSPMN) et le Centre de formation du Nipissing (CFN) travaillent de près pour former des bénévoles et du personnel de première ligne en français. Les deux entités ont pour objectif de mieux répondre aux besoins des aînés et des francophones des districts de Nipissing et de Parry Sound qui veulent se faire servir dans leur langue.

Depuis déjà quelques semaines, des ateliers virtuels reliés à divers thèmes linguistiques sont présentés par le CFN. Les participants ont perfectionné leur français en acquérant et améliorant des connaissances en lecture, en écriture, en vocabulaire, en grammaire, en conversation et en rédaction.

«Le RSPMN veut se joindre au CFN pour offrir aux bénévoles et aux employés des possibilités de formation en perfectionnement du français oral ou écrit. En se faisant, ceux-ci seront en mesure d'assurer un excellent service aux clients francophones de l'hospice», indique la directrice générale du Centre de formation du Nipissing, Guylaine Pagé-Hammond.

«Les bénévoles pourront, à la suite de cette formation, offrir des services en français aux clients des soins palliatifs, des services de répit pour les aidants naturels et du soutien au deuil. Ensemble, ils veulent investir dans la formation linguistique des bénévoles et du personnel de première ligne dans le domaine des soins de santé et dans le cadre d'une désignation de bilinguisme pour le RSPMN», ajoute-t-elle.

Les dirigeants du CFN et du RSPMN veulent que les aînés et leurs proches soient confortables lorsqu'ils demandent des soins palliatifs dans leur langue. Il s'agit surtout d'une question d'équité et de bien-être pour la communauté franco-ontarienne.

«Plusieurs études démontrent qu'en fin de vie et même pendant une période de maladie ou de deuil, la personne communique plus aisément dans sa langue maternelle. C'est donc essentiel de recevoir des services en français», reconnaît Mme Pagé-Hammond.

«La communication est la clé, quand ça vient à la relation de confiance entre un client et le travailleur. Nous voulons donc sensibiliser les gens dans le domaine de la santé à la valeur des services de santé en français.»

«Notre population francophone vieillissante a le droit de se sentir en sécurité et en relation de confiance avec les travailleurs de la santé. Ensemble, nous reconnaissons l'importance de ce fait et nous pouvons briser le cycle d'isolement social de nos aînés francophones.»

Nouveau diplômé
du postsecondaire?

Reçois **1500 \$**
avec l'achat de
ta première maison!

Certaines conditions s'appliquent; contactez-nous
pour connaître les détails.

C'est simple
avec un **PRO**
de l'hypothèque!



Caisse Alliance
caissealliance.com

COLLOQUE Franco-Parole III

23 AU 25 JUIN 2021

Résumé produit par
journal
LE VOYAGEUR

RÉFLEXION SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE EN FRANÇAIS EN MILIEU MINORITAIRE

Présenté par

Le Voyageur remettra au nom de chaque annonceurs de cette section un don de 50 \$ à l'Institut franco-ontarien.

Colloque Franco-Parole III 23 au 25 juin 2021

Introduction

Jamais deux sans trois

JULIEN CAYOUILLE

La revendication est une constante pour les Franco-Ontariens. Le contrôle de leur éducation en est souvent le sujet. Des universités de langues françaises ont existé en Ontario, mais le modèle bilingue a été adopté puisqu'il représentait les idéaux du bilinguisme canadien.

En 1973, le premier colloque Franco-Parole revendique une meilleure représentation des francophones au sein de l'une de ces universités bilingues : l'Université Laurentienne à Sudbury.

En 1991, Franco-Parole II revendique une université de langue française dirigée par les Franco-Ontariens. Les collèges et les conseils scolaires de langue française seront

créés successivement avant la fin de cette décennie, mais pas d'université.

Février 2021, l'Université Laurentienne se place sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers*. Le 12 avril, elle efface bon nombre de ses programmes et met à pied près de 100 professeurs. Anglophones et francophones sont touchés, mais les francophones dans une proportion plus importante.

La Laurentienne met également fin à l'entente de la Fédération de l'Université Laurentienne, laissant sans ressources ses trois universités fédérées, dont l'Université de Sudbury. Quelques semaines plus tôt, cette université bilingue — mais fondée pour les francophones à ses débuts — avait annoncé qu'elle allait devenir une université laïque, par, pour et avec les francophones.

Franco-Parole III se déroule dans un contexte bien différent des deux premiers. Les francophones contrôlent leur éducation primaire, secondaire, collégiale et même universitaire avec la nouvelle Université

de l'Ontario français dans le Sud et la nouvellement indépendante Université de Hearst plus au Nord. Il reste cependant un trou béant à Sudbury, lieu des premières revendications.

L'Université de Sudbury a planté le drapeau franco-ontarien dans l'abîme, mais la réponse des gouvernements se fait toujours attendre.

L'Université libre du Nouvel-Ontario (ULNO) est née dans la tourmente. Une université populaire imaginée par le professeur d'histoire Serge Miville — une des victimes des restructurations de la Laurentienne — pour démocratiser le savoir, pour réfléchir le projet d'université de langue fran-

çaise et donner des indices sur la voie à suivre. Franco-Parole III a été organisé par l'ULNO pour réaliser cet objectif.

Une semaine avant le colloque, Serge Miville a été nommé recteur de l'Université de Sudbury. Dans son discours d'ouverture, il rappelle que Franco-Parole III est «un colloque engagé qui est d'une importance capitale pour l'avenir de l'éducation universitaire de langue française à l'échelle de la francophonie canadienne.»

Les textes qui suivent sont le compte-rendu des discussions tenues du 23 au 25 juin 2021, dans le cadre de Franco-Parole III.

Conférence d'ouverture

Les fonctions sociales et culturelles de l'université

JULIEN CAYOUILLE

«Les problèmes de l'Université Laurentienne sont une manifestation locale d'un problème global.» Le professeur de l'Université du Québec à Montréal, Yves Gingras, a mis la table pour les discussions qui allaient suivre sa conférence d'ouverture de Franco-Parole III en présentant l'évolution du concept d'université à travers les siècles. L'historien aimerait voir les universités et gouvernements abandonner la philosophie de marchandisation de l'éducation universitaire.

Le modèle universitaire qui domine en ce moment au Canada fait fausse route, croit M. Gingras, qui est également le directeur de l'Observatoire des sciences et des technologies. Une université a la double exigence d'être ancrée localement et de diffuser un savoir global. Le manque de financement public crée de nombreux effets pervers qui trahissent cette mission fondamentale de l'université.

Les universités à la recherche de sources de revenus ont des exigences de plus en plus élevées en termes de recherche et de publications pour les professeurs. Yves Gingras raconte avoir eu la surprise de voir une offre d'emploi pour un professeur qui détaillait les conditions à remplir pour la course aux subventions de recherche, mais qui indiquait que «d'avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire serait un atout».

Les apparences de conflits d'intérêts montent également en flèche, affirme Yves Gingras, alors que professeurs et établissements multiplient les ententes de collaboration plus ou moins éthique, simplement pour leur survie.

De l'autre côté, il y a la course aux étudiants qui force aussi les universités à abandonner leur mission première. Le recrutement des étudiants étrangers en grand nombre — qui payent des frais de scolarité plus élevés — va à l'encontre de la mission d'ancrage local de l'université, avance M. Gingras. À tout le moins,

en ce qui concerne ceux qui quittent après leurs études.

Le besoin d'avoir un grand nombre d'étudiants influence la relation entre eux et l'établissement. La dernière année a entre autres vu plusieurs attaques envers la liberté académique et des réponses timides pour éviter de froisser des étudiants, dit-il. Les universités adoptent aussi un discours de plus en plus «lisse» pour éviter de déplaire à qui que ce soit.

L'origine de tous ces effets pervers est le désinvestissement par les gouvernements, qui a aussi entraîné la hausse des frais de scolarité, affirme Yves Gingras.

La vraie mission

Yves Gingras livre sa vision de la mission de l'université en ces mots : «Former par l'enseignement et la recherche les citoyens et citoyennes du pays dans lequel elles sont enracinées afin qu'ils et elles puissent acquérir non seulement les connaissances de base pour trouver un emploi gratifiant et contribuer au bien-être et à l'avancement de leur société, mais aussi les habitudes de réflexion critiques nécessaires à l'évaluation des nombreux discours contradictoires qui circulent dans l'espace public».

Il faut combattre la transformation des universités en «banales usines» de production de travailleurs, dit-il.

Il utilise l'exemple de la création des universités québécoises comme

vecteur de développement de la société. À long terme, l'établissement des établissements pour les francophones a permis au Québec d'être plus qu'une simple colonie avec des professeurs venus de la France.

Brève histoire des universités

Les premières universités ont vu le jour entre 1200 et 1400 et ont été créées par l'Église. On y a tout de suite vu l'opposition entre le local et le global. Si la ville d'accueil tentait d'exercer trop de contrôle, l'établissement demandait l'aide du Vatican et vice versa. La première charte sur l'autonomie d'une université a été écrite pour l'Université de Paris en 1229.

Le mot «université» vient du latin «universitas». Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne signifie pas «universelle», mais bien «corporation». Dans ce cas-ci, une corporation d'étudiants et de professeurs qui avancent dans un intérêt commun.

Entre 1400 et 1800, plusieurs universités ont été créées pour répondre aux besoins économiques des nations et au prestige de la royauté à leurs têtes. La formation de médecins et d'avocats était vue comme la formation «supérieure». Les premiers débats sur la liberté de pensée ont également eu lieu à cette époque.

L'Université de Berlin créée en 1810 correspond à la naissance de l'idée moderne de l'université, car on y a établi la recherche universitaire et ses grands principes. La période de 1800 à 1960 correspond également à la multiplication des disciplines scientifiques et à l'ouverture d'établissements pour répondre aux nouveaux besoins de l'industrialisation.

Entre 1960 et 1980, c'est la démocratisation de l'enseignement. Plus de jeunes que jamais ont accès aux études universitaires. Cette période voit beaucoup d'étudiants de première

génération accéder à l'université ainsi que plus de femmes, ce qui mènera à la croissance des sciences humaines, avance Yves Gingras. Rappelons que l'Université Laurentienne de Sudbury a été créée en 1960.

L'internationalisation et la course à la clientèle sont en progression depuis 1980, affirme le professeur. «La rhétorique de la globalisation transforme l'université en marché, ce qui n'a jamais été le cas.»



Le professeur d'histoire Yves Gingras
Photo : Capture d'écran

Yves Gingras présente cette citation du père Marie-Victorin (1885-1944) grand défenseur de l'enseignement universitaire au Québec qui s'applique étonnamment bien à la crise de la Laurentienne.

«On s'étonne que de pareilles énormités puissent germer dans le cerveau de certains chefs de file universitaires. Sont-ils donc tellement incapables de saisir la vraie notion de l'université moderne et de l'université tout court? Cette proposition ne vise à rien de moins que ruiner, en une minute, un immense et méritoire effort de dix années, à ramener l'Université de Montréal [ou Laurentienne] aux cadres étroits et rudimentaires d'autrefois, à lui restituer son cachet exclusif et platement utilitaire de fabrique de professionnels, de noviciat pour professions fermées et lucratives [...] Car réduite aux lignes simples que je viens d'indiquer, l'université devient une banale usine, et rien de plus.»



Merci à nos partenaires:



ICRL
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

CIRLM
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities



Colloque **Franco-Parole III** 23 au 25 juin 2021

Un monde universitaire francophone toujours en résistance

INÈS LOMBARDO | Franco presse

Le colloque Franco-Parole a pris des airs de résistance au fil des exposés des panélistes présents, le 23 juin pour le panel «L'institution universitaire et la francophonie canadienne». Les conférenciers, tous professeurs d'histoire à travers le Canada, ont retracé les origines et le rôle de plusieurs universités francophones, notamment du Campus Saint-Jean en Alberta et les universités au Manitoba.

Dans les cas présentés, des défis communs se sont dressés pour les universités francophones au fil des gouvernements provinciaux successifs. Les coupes budgétaires et le manque de fonds qui en découle sont les traits communs au cœur de la fragilité des institutions universitaires dans la francophonie canadienne.

Valérie Lapointe Gagnon, professeure agrégée d'histoire à la Faculté Saint-Jean en Alberta a rappelé que «Jason Kenney, qui est pourtant fran-

cophile, est arrivé au pouvoir avec son gouvernement conservateur uni en 2019 avec un gros programme pour réduire la taille de l'État et réduire les dépenses dans un contexte de transition économique [...]».

Si le campus a réussi à préserver son autonomie, «les compressions budgétaires n'ont pas été réglées».

La professeure a d'autant plus déploré ces compressions qui ont amené à un nouveau modèle d'université «vraiment ancré dans le néoli-

Valérie Lapointe Gagnon présente une ancienne vision «en couleur» du Collège St-Jean en Alberta.
Photo : Capture d'écran



béralisme et axé sur les demandes du marché [...] avec «des indices qui, évidemment, ne fonctionnent pas avec le modèle d'un petit campus francophone et qui ne fonctionnent pas avec le domaine des arts et des sciences humaines en général».

Un modèle retrouvé du côté du Manitoba, comme l'a souligné Patrick Noël, professeur d'histoire à l'Université de Saint-Boniface (USB).

Ce dernier a rappelé que le ministre du Développement économique et de l'Emploi de sa province, Ralph Eichler, dans une lettre de décembre 2019 adressée aux universités manitobaines, défendait une vision «affreusement réductrice de l'université». Le document cite le ministre ainsi : «[l]a réussite peut prendre diverses formes depuis l'obtention d'un emploi à la fin de ses études à l'accumulation de plusieurs diplômes, mais au bout du compte,

les étudiants feront valoir leurs compétences sur le marché du travail et répondront aux besoins en main-d'œuvre du Manitoba.»

Cette conception «instrumentaliste», «inquiétante», «détourne l'université de sa réelle mission, celle de conserver, de transmettre et de faire avancer le savoir en [formant] des citoyens avec un esprit critique», pointe Patrick Noël.

L'organisateur du colloque et nouveau recteur de l'Université de Sudbury, Serge Miville, est intervenu 24 heures plus tard, dans le panel du lendemain sur cette même question, concernant l'avenir de l'Université libre du Nouvel-Ontario : «C'est intéressant, on finance de moins en moins l'institution [universitaire], mais on la contrôle de plus en plus parce qu'on veut l'orienter vers le marché. Donc, comment fait-on comme recteurs, comme universi-

taires, chercheurs [...] pour ne pas trahir notre mission fondamentale qui est particulière en milieu francophone minoritaire [...] tout en répondant à la réalité?»

Historien à l'Université Laval et titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), Martin Pâquet, a quant à lui précisé une autre mission de l'université, conçue au fil du temps : «La mission universitaire repose sur un équilibre entre les pôles de la vérité et de la pertinence [...]. Les deux concepts se heurtent pour assurer l'autonomie de l'Université.»

«Ça nous prend une aide, un plan qui va être global pour l'ensemble des établissements, pour qu'on puisse se projeter dans l'avenir et continuer les rôles et les fonctions [de l'université]», a conclu Valérie Lapointe-Gagnon depuis l'Alberta.

FRANCO-PAROLE III

Le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury appuie une Université de langue française dans le Moyen-Nord de l'Ontario, par, pour et avec les francophones.



Centre de santé communautaire du Grand Sudbury



ACFO
du grand Sudbury

Nous sommes, nous serons ...

avec notre université de langue française au moyen-nord!

Premier diplôme *honoris causa*

Une université digne de ce nom remet des diplômes et c'est ce qu'a fait l'Université libre du Nouvel-Ontario. Le dramaturge Jean Marc Dalpé a reçu ce premier doctorat honorifique le 23 juin. Après les coupes de programme en français à l'Université Laurentienne, Jean Marc Dalpé avait retourné à l'université le diplôme honorifique que lui avait décerné l'établissement en 2002. Il ne pouvait plus accepter cet hommage fait à un bâtisseur alors que l'établissement démolissait la communauté qu'il avait aidé à bâtir. La cérémonie de la «Marche des clowns» était une référence aux commentaires d'anciens professeurs francophones aux remises de diplômes de l'Université Laurentienne. Les clowns étaient tous des étudiants diplômés ou orphelins du défunt programme de théâtre de l'Université Laurentienne. (J.C.)



Les clowns qui ont remis le diplôme honorifique à Jean Marc Dalpé
Photo : Shawn Kosmerly

Par, pour et avec...
Fières de desservir nos communautés francophones!

Centre Victoria pour femmes

Sudbury 705-670-2517	Elliot Lake 705-461-6120
Sault Ste-Marie 705-253-0049	Wawa 705-856-0065

centrevictoria.ca

Ligne de soutien 24/7/365 : 1-877-336-2433

Les universités francophones doivent unir leurs forces

INÈS LOMBARDO | Franco presse

L'un des moments phares de Franco-Parole III s'est déroulé le 24 juin, au moment du panel du conseil des recteurs regroupant le recteur de l'Université de Hearst, Luc Bussières, l'ancien recteur de l'Université de Moncton, Jacques-Paul Couturier, et l'ancien recteur par intérim de l'Université de l'Ontario français (UOF), Normand Labrie.

Des exemples de bastions francophones universitaires en contexte minoritaire ont été cités au cours du colloque par les trois recteurs. Ils ont chacun survolé les origines et le mode de fonctionnement de leurs universités, mais aussi d'autres institutions créées à l'international sur des modèles non traditionnels.

Normand Labrie a notamment mentionné l'Université libre de Bozen-Bolzano en Italie, créée en 1997, qui se veut multilingue en rassemblant l'italien, l'allemand et l'anglais pour répondre au besoin des minorités régionales.

«Je voulais passer en revue ces exemples-là pour souligner qu'on réfléchit présentement à la mise sur pied d'une université de langue française pour le Nouvel-Ontario [...] C'est un projet qui requiert une mobilisation collective et qui a besoin d'une vision d'avenir, d'une mission unique aussi, et d'un projet académique et pédagogique qui soit distinct», a souligné l'ancien recteur par intérim de l'UOF.

Jacques-Paul Couturier, ancien recteur de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, est revenu sur les expériences de son université qui s'est battue pour retenir les étudiants acadiens dans la province. Un combat mené au prix de nombreuses tensions régionales, rappelle-t-il, qui ont débouché, au milieu des années 1970, par l'établissement de trois campus : Moncton, Shippagan et Edmundston.

«Le choix des mots est important», selon

Jacques-Paul Couturier. Les trois campus sont des constituants de l'Université de Moncton qui font partie de la cohésion de l'institution.

La grande gamme de formations offertes est aussi un élément qui a fait que les étudiants restent dans leur province, a souligné l'ancien recteur, qui a partagé des chiffres de rétention des étudiants au Nouveau-Brunswick :



Son collègue Luc Bussières, recteur de l'Université de Hearst, devenue autonome tout récemment, a partagé le secret du succès du redressement de l'établissement.

Partant de la crise financière mondiale de

LE CŒUR DE LA « RÉFORME » DE 2014

C'est autour de ces quatre axes que s'organise la nouvelle signature pédagogique et la nouvelle identité de l'Université de Hearst dans le système postsecondaire ontarien et canadien.



par toutes les instances de l'université, pour lancer une réforme en profondeur, initiée à l'automne 2014. Une réforme qui ressemble plus à une «révolution», a appuyé Luc Bussières (ci-contre).

Ce dernier a également souligné l'idée de la

collaboration «très prometteuse» avec l'Université de l'Ontario français, évoquant un réseau et une mise en commun des ressources.

Un point sur lequel Serge Miville, nouveau recteur de l'Université de Sudbury, a rebondi avec ferveur : «Comment fait-on pour collaborer vraiment? Il y a des économies administratives et des innovations au niveau de l'enseignement à avoir, de la pédagogie à opérer.»

Pour lui, l'axe nord-sud, Sudbury, Toronto et Hearst, n'est qu'une étape de développement.

Cet ancien professeur de l'Université Laurentienne voit plus loin : «Comment [établir] l'axe est-ouest [et] s'entraider à l'échelle de la francophonie canadienne? Une fois qu'on est capable de vraiment consolider le réseau des universités de langue française en Ontario, la grande question sera : [comment collaborer] avec Moncton, Saint-Boniface et le Campus Saint-Jean?»

Recherches sociographiques, vol. LXI, no 2-3

Un numéro consacré à la francophonie canadienne

JULIEN CAYOUILLE

Franco-Parole III était le forum idéal pour lancer le plus récent numéro de la revue scientifique *Recherches sociographiques* le 24 juin. Cette publication québécoise a produit un numéro double qui explore exclusivement des problématiques franco-canadiennes.



LA FRANCOPHONIE CANADIENNE
sous la direction de Michel Bock et Yves Frenette

ARTICLES

État des lieux

De la survivance à la vitalité
Relève littéraire et discours critique
Droit linguistique sous Harper
SOS Montfort
« Champs relationnels »
Migration du Québec vers l'Ontario
Accueil des immigrants francophones
Espace francophone à Ottawa
Refonte de l'ACFO
Une communauté divisée
Conflits narratifs en Ontario français

COMPTES RENDUS

Ayant comme titre *La francophonie canadienne depuis les années 1980 : débats, mobilisations et projections*, la revue compte onze articles écrits par des chercheurs francophones du Canada.

On y aborde la littérature, la mobilisation politique, les droits linguistiques sous le gouvernement Harper, la migration des francophones du Québec vers l'Ontario, l'accueil des immigrants francophones, la réalité catholique et publique en éducation, les conflits narratifs entre les célébrations du 400^e anniversaire de la présence francophone en Ontario et les excuses du gouvernement pour le Règlement XVII...

Le professeur de sciences politiques de l'Institut Simon Fraser en Colombie-Britannique, Rémi Léger, — à qui on a demandé de critiquer la revue — qualifie le numéro de «véritable tour de force» qui touche de nombreux domaines de recherches avec plusieurs «contributions importantes et éclairantes». Les textes exposent à la fois l'étendue des champs de recherche de la francophonie canadienne, mais aussi ses limites.

La directrice de la revue, Sylvie Lacombe, raconte qu'elle a dû convaincre ses collègues québécois de produire cette édition et faire plusieurs appels au cours des années pour recevoir assez de textes. Maintenant que la balle est lancée, elle espère qu'elle roulera encore longtemps.

Recherches sociographiques, vol. LXI, no 2-3 est disponible sur *Érudit*.



BRAVO À FRANCO-PAROLE 3!
LONGUE VIE À L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY,
NOTRE UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE!

RESTAURANT FAMILIAL

705-497-9755

**MERCI À TOUS CEUX
QUI FONT AVANCER
LA FRANCOPHONIE!**



COMMANDE EN LIGNE

1308, av. Algonquin | North Bay (ON) | P1B 4Y3
burgerworld.ca | facebook.com/burgerworldalgonquin

Diagnostiques de l'enseignement postsecondaire francophone



Geneviève Tellier
Photo : Archives



Stéphanie Chouinard
Photo : Archives

**ANDRÉ
MAGNY**

Pour la première table ronde virtuelle de l'après-midi du 24 juin proposée par Franco-Parole III, un quatuor de spécialistes a apporté ses diagnostics concernant l'enseignement postsecondaire en français.

Dirigée par Julie Boissonneault de l'Observatoire de la langue française et l'Institut franco-ontarien, la chercheuse a permis à ses invités de mettre en évidence les raisons faisant en sorte que le français est souvent au centre des préoccupations de ceux qui se soucient de son avenir.

«Le postsecondaire est sous financé.» La professeure à l'Université d'Ottawa au sein de la Faculté des sciences sociales, Geneviève Tellier, en convenait : ce n'est pas la nouvelle du siècle. Cependant, ce qu'elle a voulu démontrer au cours de sa présentation, c'est comment s'effectue ce financement. Graphiques à l'appui, la spécialiste des politiques budgétaires et des finances publiques des gouvernements fédéral et provinciaux a expliqué les différentes avenues qu'empruntait ce financement.

Au départ, il y a les investissements consentis par le gouvernement ontarien à l'éducation postsecondaire. Si les sommes provenant de Queen's Park n'ont pas vraiment diminué depuis dix ans, les étudiants, eux, paient davantage. Sur les quelque 6000 \$ que coûte une année universitaire en Ontario, 30 % proviennent directement de la poche des étudiants.

La professeure a particulièrement insisté sur le fait que les fonds étaient en partie versés aux universités par les provinces. Quant au fédéral, il donne de l'argent pour la recherche. Cependant, Mme Tellier explique qu'il existe aussi d'autres façons de subventionner les études postsecondaires. C'est le cas notamment des prêts et bourses et, en particulier, des crédits d'impôt qui, cependant, favorisent davantage les gens les plus riches. Ces crédits d'impôt «occupent une place importante dans le financement postsecondaire», explique Geneviève Tellier. Selon elle, c'est 10 % du financement, soit 4 milliards \$.

L'universitaire a finalement mentionné le peu de transparence dans les transferts du fédéral vers les provinces et les universités, en particulier en ce qui concerne les fonds destinés aux étudiants minoritaires. Où ces fonds vont-ils exactement? Mme Tellier parle «d'une grande opacité» concernant ce transfert.

Défis politiques

De compétence provinciale, mais avec des enjeux nationaux, l'éducation postsecondaire en français pose évidemment des défis politiques, d'après la professeure agrégée au Département de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada et associée également à l'Université Queen's de Kingston, Stéphanie Chouinard.

Selon elle, la question du postsecondaire en français est la suite logique de la lutte pour l'éducation en français en Ontario. Après un bref rappel historique concernant «la politique crasse» que certaines provinces ont pu faire concernant l'accès à l'éducation en français, la docteure Stéphanie Chouinard rappelait que le droit à l'éducation en français au primaire et au secondaire est enchâssé dans la constitution canadienne sous l'article 23.

Mais depuis 40 ans, le taux de diplômés postsecondaires est passé de 37 % à 65 %. Les communautés francophones en milieu minoritaire ont donc demandé que des établissements postsecondaires soient créés ou protégés. Toutefois, là où il y a des institutions bilingues postsecondaires comme à la Laurentienne, d'après Stéphanie Chouinard, ce sont souvent les communautés francophones minoritaires qui en paient les frais quand surgissent les problèmes.

Alors que faire puisque l'article 23 ne tient pas compte des établissements postsecondaires? La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* sera-t-elle la solution? Le projet de loi de la ministre Mélanie Joly prévoit renforcer le droit à l'éducation postsecondaire en français. Mais bien que le fédéral soit tenu de veiller au respect des minorités linguistiques,

il ne peut pas, non plus, jouer impunément dans les platebandes provinciales en matière d'éducation. Vaste dilemme en perspective. Prélude, selon la professeure Chouinard, à des luttes que les communautés francophones devront mener sur le front provincial comme sur le front fédéral.

Les luttes fatiguent-elles ?

Dans la foulée de la conclusion de Stéphanie Chouinard, le professeur Michel Bock de l'Université d'Ottawa et de l'Université libre du Nouveau Ontario reprend la balle au bond. L'historien natif de Sudbury se demande, tout comme le faisait le Québécois Hubert Aquin en 1962 dans la revue *Liberté*, si le Canada français est culturellement fatigué après toutes ces luttes?

Certes, à l'époque de Pierre-Elliott Trudeau, le bilinguisme institutionnel souhaitait cette réconciliation entre francophones et anglophones. À cet égard, certaines citations d'anciens recteurs de la Laurentienne sont éloquentes. C'est le cas avec John Daniel qui, en 1989, faisait carrément le parallèle entre des institutions linguistiquement séparées et l'apartheid en Afrique du Sud. Avec de tels propos, Michel Bock démontre que, du point de vue anglophone, les francophones ne peuvent s'administrer eux-mêmes. Pour leur bien, ils doivent s'intégrer à un ensemble bilingue.

Pour Michel Bock, c'est là que se situe cette fatigue culturelle. Continuellement, les Franco-Ontariens «doivent justifier leur volonté de se définir et de s'organiser à la manière d'une culture globale sur un sujet politique autonome, capable de gérer sa propre diversité et de se projeter dans l'avenir».

Malgré tout, Michel Bock voit une lueur d'espoir. Il voit dans la critique du bilinguisme institutionnel une façon pour les Franco-Ontariens, comme pour paraphraser l'auteur de *Prochain épisode*, «de cesser d'être des figurants dans une histoire dont ils ne seront jamais les auteurs».

Et si les médecins ne veulent pas soigner?

Dans une veine tout autant optimiste, le professeur François Charbonneau y va de quelques réflexions qui flattent à rebrousse-poil certaines idées reçues qui circulent au sein de la communauté francophone. En particulier, en ce qui concerne «le par et le pour» des institutions bilingues.

Pour lui, aucune institution n'a comme logique de servir un groupe particulier. Par exemple, un hôpital franco-ontarien n'est pas là pour soigner juste les francophones. Il est là pour soigner tout le monde. Et une fois l'institution formée, il faut la gérer. C'est là, selon le professeur agrégé à l'École d'études politiques au sein de l'Université d'Ottawa, que surviennent les compromis. Une université francophone peut-elle vraiment refuser un étudiant unilingue anglophone? Non. Alors, c'est à ce moment que débute l'anglicisation des institutions. Donc, le par et le pour a des fissures pour l'universitaire militant.

Au cours de sa présentation, il s'est amusé à déconstruire certains mythes. Si la langue de service est une question de choix, comment se fait-il que ce soient toujours les francophones qui font le choix de recevoir les services en anglais? Comment expliquer que le bilinguisme anglo-canadien hors Québec est à peine plus élevé qu'il ne l'était en 1975? Le Canada a été construit sur le pacte de deux peuples fondateurs. Comment expliquer que le peuple anglo-canadien «n'a jamais entendu parler de ce pacte»?

En définitive, à travers tous ces exemples, du par et pour, François Charbonneau pose une question cruciale : est-ce que le par et pour correspond vraiment à ce que veut la communauté? Le peu d'inscriptions à l'Université de l'Ontario français en serait-il l'exemple parfait?



Michel Bock
Photo : Courtoisie



François Charbonneau
Photo : Archives
Francopresse

Les étudiants à la recherche de leur nouvelle place

ANDRÉ
MAGNY

Dans un colloque portant sur l'enseignement post-secondaire en français, il était normal de donner la parole à celles et ceux qui souhaitent étudier en français. Avec les récentes coupures à la Laurentienne, certains étaient encore sous le choc.

C'est le cas de Marie-Pierre Héroux. L'étudiante a raconté avec beaucoup d'émotions comment s'était déroulée son arrivée «all in English» à l'Université Laurentienne de Sudbury, en 2018.

Non seulement l'accueil était-il seulement en anglais avec le «Sorry, I don't speak French», mais on lui refusait de remettre ses travaux en français dans le cadre d'un cours en anthropologie. Découragée par cette absence de services dans sa langue, qui a duré trois semaines, l'étudiante maintenant en histoire était prête à plier bagage. Traumatisée par cette situation, elle opte pour expliquer dans sa page Facebook ce qui lui est arrivé. C'est là qu'intervient le professeur d'histoire Serge Miville, qui lui fait prendre conscience qu'elle a sa place à la Laurentienne.

Si la suite s'est beaucoup mieux déroulée, les coupes en avril lui

ont fait prendre conscience de l'importance de l'enseignement postsecondaire en français en Ontario. Sans professeurs et sans programme, «d'apprendre du jour au lendemain que tout ce que tu as connu disparaît, ça a été très difficile. Et ça l'est encore aujourd'hui...», dira, la voix tremblante d'émotion, celle qui a été la présidente du Regroupement des étudiants franco-ontariens (RÉFO).

Marie-Pierre Héroux se retrouve avec 24 crédits à compléter dans une université où le choix de cours a littéralement fondu. Partira-t-elle ou restera-t-elle dans la ville qu'elle a appris à apprécier? Un choix qui lui crève le cœur.

Tous concernés

Bachelière en orthophonie, native du sud de l'Ontario, Camélie Belzile-Lapalme a échappé au vent

de panique qui a soufflé au printemps sur le campus de la Laurentienne. Son bac était déjà terminé et sa maîtrise, elle ira la faire à Ottawa. Mais ça ne l'empêche pas d'être solidaire avec ses camarades se retrouvant devant rien.

L'annonce par l'université de se placer à l'abri de ses créanciers a eu l'effet d'une onde de choc. Encore plus quand la jeune orthophoniste s'est aperçue que le département d'études françaises où elle avait pris ses cours de linguistique, essentiels pour les inscrits à la maîtrise, avait été démantelé.

Pour elle, ce qui s'est passé à la Laurentienne va au-delà de l'aspect académique. C'est aussi un dur coup pour la vitalité culturelle francophone de Sudbury, qu'elle a trouvé très présente pendant ses quatre années dans la cité nordique. Elle va quitter la région «le cœur gros».

Une situation qui touche aussi les plus jeunes. Le président tout juste élu de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), Benjamin Dennie, regarde les programmes puisque c'est l'an pro-

chain qu'il s'inscrira à l'université. La Laurentienne était un choix logique, puisqu'il a grandi à deux heures de route de Sudbury. Si son premier choix, c'est celui d'étudier en français et en Ontario, il ne sait pas trop où il aboutira. Toronto, Ottawa, voire Montréal? Pourtant, ces villes ne lui ressemblent pas.

Pour celui qui étudie à l'École secondaire catholique Jeunesse-Nord de Blind River, «Sudbury, donne l'option du Nord aux jeunes francophones».

De l'importance d'une solidarité francophone

En présentant Baba I. Fofana, l'animatrice de la table ronde, la professeure Lianne Pelletier de l'Université libre du Nouvel-Ontario, l'a décrit comme étant un soldat de la francophonie. Le rédacteur en chef du journal étudiant de la Laurentienne, *L'Original déchainé*, a amené au cours de cette table ronde la dimension de l'intégration.

Il ne faut pas que les Franco-Ontariens soient d'un côté et les autres francophones de l'autre, qu'ils

soient Africains ou Québécois. Il ne faut pas croire, selon l'étudiant finissant au baccalauréat à l'École des sciences de l'éducation, que «ces francophones venus d'ailleurs ne sont bons que pour suivre des cours ou faire des petits boulots». Pour l'étudiant d'origine ivoirienne, «la francophonie est indivisible».

Pendant, lui, qui a déjà vécu aussi au Québec, se demande parfois quelles compétences faut-il posséder pour passer de Franco-Africain ou Franco-Caribéen à Franco-Ontarien. Un accent? Une couleur de peau? Est-ce pour cela que beaucoup d'étudiants africains détenant un bac en sciences de l'éducation ont de la difficulté à se trouver des postes à Sudbury?

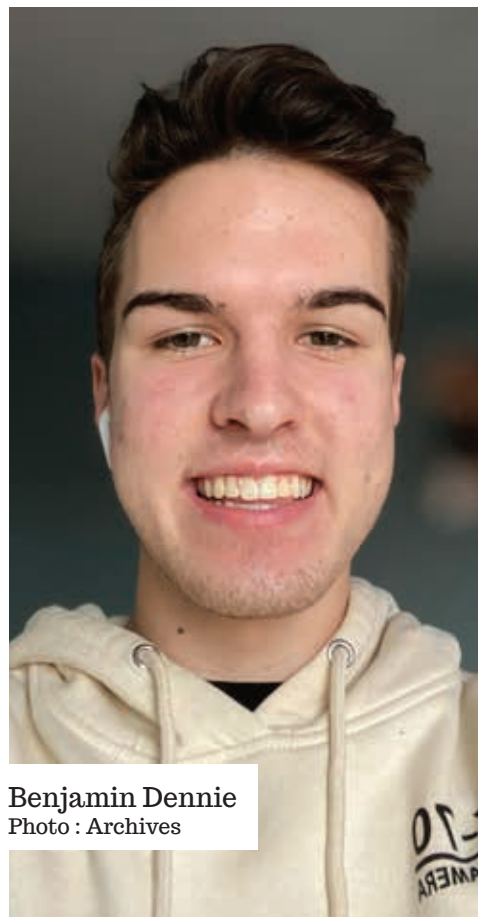
Pourtant, le message de celui qui considère que «le français a été attaqué et mutilé» le 12 avril au sein de la Laurentienne a avant tout un message rassembleur : «Nous partageons les mêmes valeurs. Peut-être que nous n'avons pas nécessairement les mêmes compétences, mais misons sur ce qui nous rassemble, le français».



Marie-Pierre Héroux
Photo : Courtoisie



Camélie Belzile-Lapalme
Photo : Courtoisie



Benjamin Dennie
Photo : Archives



Baba I. Fofana
Photo : Archives

En conversation avec Boucar Diouf

JULIEN
CAYOUILLE

Fidèle à son mandat, l'Université libre du Nouvel-Ontario s'est assuré de donner une présence à sa Faculté des Arts. La première journée s'est terminée avec le premier épisode des conversations Tire toi une buche, avec Miriam Cusson et Denise Truax. Le 24 juin en soirée, Sudbury recevait Boucar Diouf pour la troisième fois — virtuellement cette fois.

Alors qu'il s'est d'abord fait connaître comme humoriste, Boucar Diouf joue de plus en plus les rôles d'animateur et de vulgarisateur, toujours dans l'amour de la langue française. Pendant la discussion, il a abordé plusieurs des sujets entendus pendant les trois jours de discussion.

«Je pense que l'université est le pilier central de la culture. L'éduca-

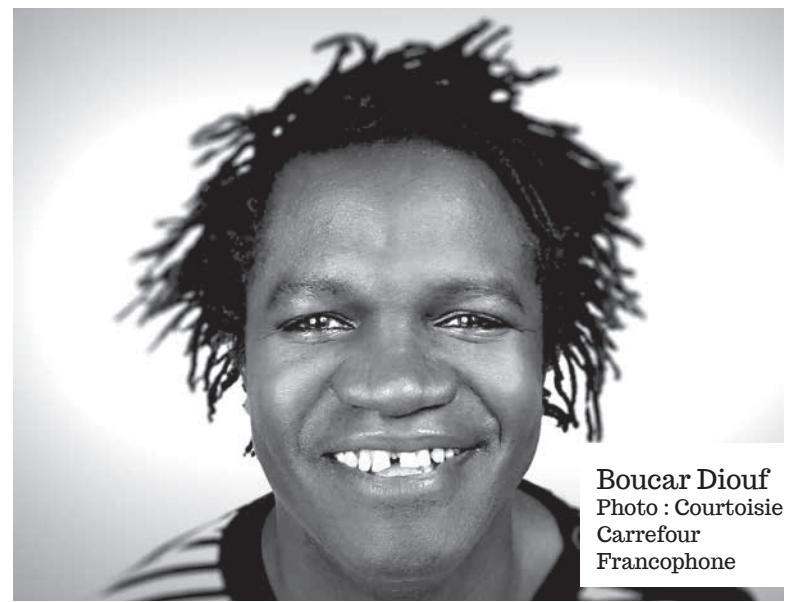
tion est à la base de tout», dit-il après avoir rappelé qu'une université doit aussi être ancrée dans sa région.

Il est la seule figure culturelle québécoise qui a dénoncé les coupes de l'Université Laurentienne dans un texte publié dans *La Presse* intitulé *Cohabitation côte à côte ou anglicisation coast to coast?* Il y défend les francophones en milieu minoritaire

et met en garde les Québécois contre l'anglicisation. Il appelle d'ailleurs à une plus grande collaboration entre les francophones.

Lui-même un immigrant venu au Québec pour étudier à l'Université du Québec à Rimouski, il vante la richesse qu'apporte la diversité culturelle. «Célébrons nos différents accents au lieu de mettre l'accent sur nos différences.»

Cette discussion était une présentation conjointe du Carrefour francophone de Sudbury, du Centre franco-ontarien de folklore et de l'Université libre du Nouvel-Ontario dans le cadre de la St-Jean de Sudbury. (J.C.)



Boucar Diouf
Photo : Courtoisie Carrefour Francophone

Colloque **Franco-Parole III** 23 au 25 juin 2021

L'autopsie de la crise francophone de Sudbury

JULIEN
CAYOUILLE

Le colloque Franco-Parole III a été conçu pour regarder vers l'avenir, imaginer ce que doit et peut être une université de langue française en milieu minoritaire. Il était tout de même impossible d'ignorer totalement ce qui a entraîné l'organisation du colloque : la crise financière de l'Université Laurentienne. La discussion du 25 a réuni quatre professeurs mis à pied pendant cette crise pour revenir sur divers aspects de celle-ci.

La professeure d'économie Corinne Pastoret met de l'avant que l'effritement des programmes francophones était en cours dans l'université bilingue depuis environ une décennie. Entre son arrivée dans l'établissement, en 2006, et 2009, il y avait une certaine effervescence et une attitude positive face à l'éducation en français.

L'effritement a commencé avec la perte des pouvoirs du vice-recteur aux affaires francophones selon Mme Pastoret. En 2009, celui-ci a perdu ses pouvoirs d'embauche et de création de programmes.

Le rôle affaibli du vice-recteur est confirmé par le professeur de philosophie Denis Hurtubise, qui a occupé le poste entre 2014 et 2016. Il n'avait pas de budget, un mandat flou et aucun pouvoir, dit-il. Il a tenté de mettre sur pied plusieurs projets bénéfiques pour les étudiants francophones, mais «tôt ou tard, quelqu'un dans les coulisses faisait dérailler mes projets».

Les signes de la diminution de l'importance du français étaient nombreux selon Corinne Pastoret. Il y avait de plus en plus de professeurs embauchés pour enseigner en français qui étaient transférés vers des programmes en anglais. Les étudiants francophones étaient peu valorisés. L'offre de cours diminuait constamment.

L'offre en français à la Laurentienne était entrée dans un cercle

vicieux. «Par exemple, on diminue l'offre et la qualité des programmes en français, moins d'étudiants s'inscrivent et on se sert de cette excuse pour couper à nouveau», explique Mme Pastoret.

Pour elle, la Laurentienne est «l'échec cuisant d'une université bilingue pour offrir une éducation de qualité en français».

En nombre

Chiffrer précisément le nombre d'emplois perdus reste difficile. Denis Hurtubise dit qu'entre 160 et 170 personnes ont été licenciées, ce qui inclut 83 professeurs, mais il ne compte pas les postes qui étaient déjà vacants, ceux qui ont pris leur retraite «sous pression» et les emplois perdus au sein des universités fédérées.

Corinne Pastoret avance le chiffre 41 pour le nombre de postes de professeurs à temps plein qui enseignaient en français supprimés. Il resterait sept professeurs dans la Faculté des Arts — la plus touchée — alors qu'il y en avait 44 en 2011.

Lorsque l'on répartit le nombre de licenciements selon la langue, le corps professoral francophone a perdu 39 % de ses effectifs tandis que le corps anglophone a perdu 19 % des siens, soutient Denis Hurtubise. «Ce qui veut dire qu'on a une université qui s'anglicise.»

Cette anglicisation se reflète également dans les programmes, selon

ses calculs. Alors que 29 % des programmes en anglais ont disparu, c'est 46 % pour les programmes en français. Aux cycles supérieurs, ce qui reste comme programmes est à 85 % en anglais.

La méthode de calcul exacte pour choisir les programmes à supprimer reste un mystère. À travers ses analyses, Denis Hurtubise a réalisé que des programmes moins performants que certains programmes coupés sont toujours en place. «Ce qu'on peut conclure, c'est qu'on a fait des choix.»

Une LSF sans mordant

La protection accordée par la désignation partielle de la *Loi des services en français (LSF)* ne semble pas avoir protégé convenablement les 13 programmes concernés.

Le professeur Michel Giroux a suggéré d'aller chercher cette protection en 2011, après que la doyenne de la Faculté des Arts ait proposé que tous les programmes de cette faculté soient bilingues. Le Regroupement des professeurs francophones a alors voté unanimement (taux de participation de 72 %) pour que 35 programmes soient protégés par la LSF.

Corinne Pastoret raconte que dès que l'idée a été présentée, le conseil des gouverneurs a voulu limiter sa portée. Le conseil a tout d'abord demandé que le Sénat conserve le contrôle d'éliminer des programmes, ce que l'Office des affaires francophones a refusé.

«Parle français et tais-toi!»

Le professeur de littérature, Thierry Bissonnette, a mis en lumière plusieurs des contradictions de l'université bilingue.

Par exemple, la Laurentienne sor-



Corinne Pastoret
Photo : Archives



Denis Hurtubise
Photo : Archives



Thierry Bissonnette
Photo : Gabrielle Noël de Tilly



Joel Belliveau
Photo : Magali Belliveau

tait d'un processus de consultation à grande échelle pour l'élaboration de son plan stratégique 2018-2023. Sous le processus de la *Loi des arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)*, enclenché le 1^{er} février, aucune consultation n'a été faite. «Comme si les décisions du conseil des gouverneurs avaient été prises dans un univers parallèle.»

Denis Hurtubise rappelle d'ailleurs que le plan de restructuration était prêt avant le 1^{er} février et que les représentants du Sénat de l'université, et le Sénat lui-même, ont eu très peu d'influence sur les décisions.

Thierry Bissonnette soutient, comme d'autres, que le choix entre le plan imposé sous la LACC et fermer l'université était un faux dilemme imposé au Sénat.

Le discours contradictoire se poursuit, dit-il. L'université est présentement dans une rhétorique d'auto-suggestion pour «s'auto-convaincre» qu'elle est multiculturelle et viable, alors que ses actions démontrent tout le contraire. Alors qu'elle s'est mis les francophones et les Autochtones à dos, elle dit vouloir renforcer ses relations avec eux.

L'expérience Moncton

Le professeur d'histoire, Joel Belliveau, s'est servi du récit de son passage comme étudiant à l'Université de Moncton pour mettre de l'avant

les bénéfices d'une université de langue française pour une communauté minoritaire.

Une université francophone est synonyme de découverte culturelle. Elle force ses étudiants à se réinventer et permet à la communauté de se solidifier. «On devenait Acadien par la force que la communauté créait», dit-il.

Si l'Université Laurentienne a aussi été un moteur culturel pour les Franco-Ontariens, c'était malgré elle. En ses murs, il y avait trop peu de lieux où le français allait de soi. Même dans les pavillons pour les francophones, l'anglais avait la priorité dans l'affichage raconte Joel Belliveau.

Dans une université bilingue, il n'y a pas le dépaysement — pas d'absence de l'anglais — pour créer le choc culturel qui permet aux étudiants de s'apercevoir que la domination de l'anglais est avant tout dans leur tête.

Selon Corinne Pastoret, les effets positifs de la création d'une nouvelle université de langue française dans le Moyen-Nord seront nombreux. Des études plus accessibles, une porte d'entrée pour l'immigration francophone, la création de réseaux de contacts en français, la rétention de la population et la bonification de la vie économique et culturelle en sont les principales.

Fondation
**Baxter & Alma
Ricard**

Programme de bourses destinées aux citoyens canadiens vivant en situation linguistique francophone minoritaire

date d'échéance le 1^{er} décembre

Visitez notre site web au
www.fondationricard.com

pour obtenir tous les renseignements,
y compris le formulaire de demande
de bourse.

Tél. : 613-236-7065 • 1-877-236-7065



Lieu de reconnaissance identitaire

JULIEN
CAYOUILLE

L'université est un lieu de découvertes. Aussi bien pour la recherche que pour les jeunes étudiants qui la fréquentent. Ils viennent apprendre, mais découvrent tout un autre monde qui s'ouvre à eux. Ils y trouvent souvent leur identité. Ce constat était partagé par les cinq anciens et anciennes de l'Université Laurentienne qui ont participé à une discussion le 25 juin dans le cadre de Franco-Parole III.

Thérèse Boutin a fréquenté l'établissement au début des années 1970 — elle a participé à la pièce de théâtre mythique *Moé j'viens du Nord 'stie* et au premier Franco-Parole. Originaire d'Iroquois Falls, elle avait déjà appris à se battre pour sa langue, mais c'est quand même à l'université qu'elle dit avoir compris qu'elle était Franco-Ontarienne. «Les Jésuites m'ont appris à réflé-

chir, à prendre mes responsabilités et m'ont aidé à développer quelque chose que j'avais en moi, mais qui n'était pas exploité, c'est-à-dire le leadership.»

Pour la spécialiste en communication diplômée en 1984, Mireille Groleau, l'Université Laurentienne a été un milieu moins agréable que son Coppel natal (près de Hearst) parce qu'elle devait y défendre sa

langue. «On m'a dit que je n'arriverais à rien dans la vie parce que j'étais trop francophone.» Mais même ce genre d'épreuves fait partie des petites choses qui forment la personnalité.

De son propre aveu, le directeur du Carrefour francophone de Sudbury, Stéphane Gauthier, est arrivé à l'Université Laurentienne «avec un tout petit coffre à outils». C'est là qu'il a «en quelque sorte appris à lire», qu'il a dépassé ce qu'il croyait être ses limites. Il est passé à la Laurentienne entre 1988 et 1992, moment où soufflait un autre vent de contestation avec le jeune journal *L'Original déchaîné* et la tenue de Franco-Parole II. Où les profes-

seurs francophones commençaient à donner une notoriété nationale aux études en langue française à Sudbury.

Stéphanie St-Pierre a obtenu son diplôme au milieu des années 2000. Certains se souviennent peut-être de son nom : elle avait mené, avec Tina Desabrais, une campagne pour que le drapeau franco-ontarien flotte en permanence devant l'hôtel de ville du Grand Sudbury. Pour elle aussi, l'université a été le catalyseur de son identité franco-ontarienne; le moment où elle s'est manifestée avec plus d'intensité. L'université reste le lieu où on peut grandir intellectuellement, dit-elle.

Comme plusieurs, l'historien Serge Dupuis rappelle que «ce que j'ai vécu de positif [à la Laurentienne], c'était malgré l'institution. C'était dans les salles de classe, à l'Association des étudiants francophones, dans les événements culturels». Le chercheur associé à la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord de l'Université Laval croit aussi qu'une université permet à une communauté minoritaire de prendre sa place.

À quoi devrait ressembler une université francophone?

Les cinq anciennes et anciens étudiants de la Laurentienne ont aussi leurs opinions sur ce que devrait être une université de langue française.

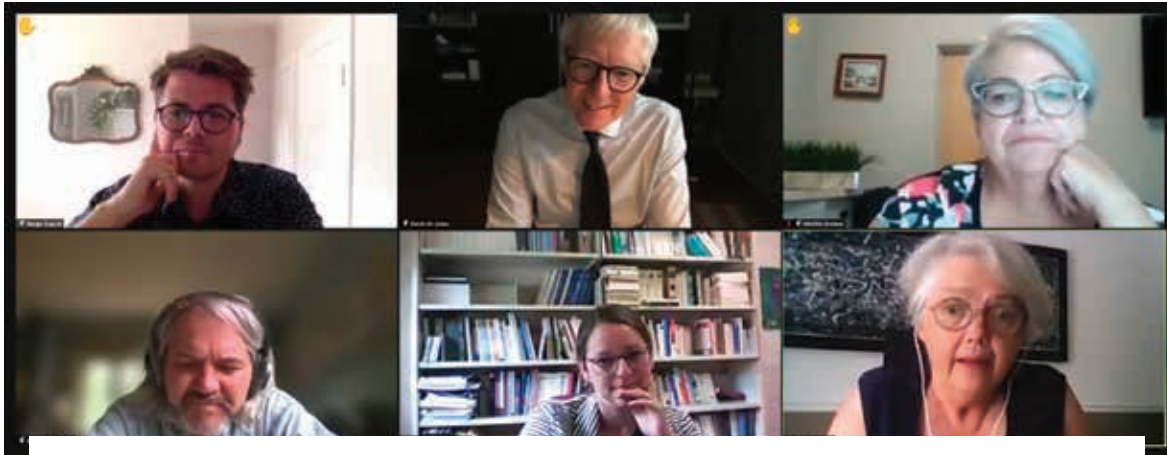
Un ou deux professeurs font souvent la différence dans la perception des étudiants. Serge Dupuis soutient que, pour attirer et inspirer les jeunes franco-ontariens, il devra y avoir des professeurs franco-ontariens auxquels les étudiants puissent s'identifier.

L'historien ne met pas de côté la diversité grandissante des Franco-Ontariens et croit que cette diversité devra être présente dans le corps professoral. Stéphane Gauthier est d'accord; il faut des professeurs franco-ontariens, mais aussi d'ailleurs «pour avoir une richesse dans la diversité».

«Quand un jeune FO rencontre un jeune [africain] qui parle français, il y a une lumière qui s'allume», illustre Mireille Groleau. C'est le moment où ils réalisent que le français est une langue internationale.

Il faudra trouver le juste équilibre entre le besoin et la demande. Serge Dupuis note que les inscriptions dans les humanités ont diminué de 34 % en Ontario, 23 % à la Laurentienne, au cours des dernières années. Il croit qu'il est possible d'avoir 2000 étudiants francophones à Sudbury, mais il faudra bien comprendre ce qu'ils recherchent, sans tomber dans le clientélisme.

Stéphane Gauthier croit qu'il faudra inclure les domaines d'études et de recherche dont la communauté a besoin. Il reste plusieurs phénomènes sociaux à étudier.



De droite à gauche et de haut en bas : Serge Dupuis, l'animateur du panel Denis St-Jules, Mireille Groleau, Stéphane Gauthier, Stéphanie St-Pierre et Thérèse Boutin.
Photo : Capture d'écran

Université de Moncton

Même les bons modèles restent fragiles

JULIEN
CAYOUILLE

Dans sa conférence du 25 juin, le recteur de l'Université de Moncton, Denis Prud'homme, a dépeint son université comme un modèle qui fonctionne, mais qui n'est pas à l'abri des mêmes problèmes que les autres établissements. En fait, certaines particularités la fragilisent. Néanmoins, il encourage l'Université de Sudbury à s'en inspirer et à collaborer.

Le recteur de l'université néobrunswickoise ne cache pas que l'établissement est petit, avec environ 4500 étudiants à temps plein chaque année. Néanmoins, il considère que leur ratio d'un professeur pour quatorze étudiants est un atout pour attirer les étudiants.

L'un des plus importants impacts de l'université se trouve dans la rétention et le développement de la communauté acadienne. Pour le recteur, les statistiques parlent d'elles-mêmes. Leurs inscriptions proviennent à 70 % des écoles secondaires de la province. Le taux de placement des étudiants est de 97 %; 87 % des diplômés travaillent au Nouveau-Brunswick et 75 % travaillent dans leur comté d'origine — les données les plus importantes selon le recteur.

De plus, 30 % de ses étudiants internationaux qui l'ont fréquenté ont immigré dans la province.

En raison de la population desservie, les universités en milieu minoritaire

«se doivent d'être généralistes pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'étudiants». Qu'elle ait 2000 ou 5000 étudiants, il y a des frais administratifs fixes; les économies d'échelle sont presque inexistantes. «Mais c'est aussi ça la préservation de la langue et de la culture au Canada», dit-il.

Les trois campus — Moncton, Shipagan et Edmundston — lui ont permis de constater que la présence physique de l'établissement permet de modérer ses programmes pour avoir le meilleur impact sur la communauté.

Les limites

L'Université de Moncton traverse pourtant une période de difficulté financière. Avec 25 millions \$ en moins en 10 ans dans son budget, plusieurs postes et services ont été éliminés. Que les coupes aient été faites au compte goutte frappe moins l'imaginaire, mais l'effet sur les programmes est tout aussi négatif, prévient le recteur.

Denis Prud'homme demande donc aux gouvernements de repenser le calcul de financement des universités francophones en milieu minoritaire : «Nous suggérons donc que les contextes linguistiques et démographiques soient considérés dans le calcul des subventions à l'éducation, de même que le taux de rétention, au-delà du nombre absolu d'étudiants».

Il entrevoit un nouveau modèle pour des universités en milieu minoritaire plus agiles, plus flexibles et mieux financées. Il aimerait aussi voir plus de collaboration entre les établissements, mais reconnaît qu'il y a plusieurs obstacles qui doivent être franchis pour passer de la parole aux actes.

Le modèle de financement doit être négocié avec les deux paliers de gouvernement. D'Prud'homme croit que l'une des raisons qui retiennent le gouvernement fédéral de donner plus d'argent aux universités francophones en milieu minoritaire, c'est la crainte de voir les gouvernements provinciaux retirer un montant équivalent. Les provinces ne doivent pas se soustraire à leurs obligations.

Pour cette raison, il voit d'un bon œil l'inclusion de l'éducation postsecondaire comme une mesure positive de développement des communautés francophones dans le projet de refonte de la *Loi sur les langues officielles*. Il rappelle que la protection des minorités n'est pas un privilège, mais un droit protégé par la loi.



Dr Denis Prud'homme
Photo : Université de Moncton

L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY:
un projet de société conçu
par, pour et avec nos
étudiantes, nos étudiants
et notre communauté.



Un recteur n'est pas un PDG

**JULIEN
CAYOUILLE**

L'allocution finale du colloque Franco-Parole III a été livrée par le recteur de l'Université libre du Nouvel-Ontario (ULNO), Simon Laflamme, le 25 juin. Elle constitue une mise en garde contre l'embauche de recteurs qui voient et gèrent les universités comme une entreprise. Une université est plutôt un membre de la communauté qu'elle habite, tiraillé entre sa liberté et le besoin de communiquer avec son milieu.

Simon Laflamme argumente que les deux plus récents recteurs de l'Université Laurentienne — Dominic Giroux et Robert Haché — n'ont jamais compris ce qu'est une université. Pourtant, «on ne peut pas diriger une université si on ne comprend pas que ce n'est pas une entreprise». Il remet aussi une partie du blâme au conseil des gouverneurs qui les ont conservés en poste.

«Une université ne s'appartient pas. Elle appartient à une communauté locale», dit-il, reprenant le concept présenté par le professeur Yves Gingras comme quoi une université est d'abord une entité locale. En tant que telle, poursuit Simon Laflamme, elle doit communiquer avec son milieu et parler la langue des membres de sa communauté.

Il reconnaît qu'une université ne peut pas exister en dehors de l'économie, puisqu'elle a des bâtiments «et beaucoup de personnel» — une autre particularité incomprise, ajoute-t-il. Mais tout n'est pas une question d'économie dans une université et elle n'est pas nécessaire-

ment capitaliste. C'est n'est pas une société par actions ni une machine à offrir des cours.

Les rôles d'un recteur, selon le professeur de sociologie, incluent préserver l'histoire de l'institution et ses liens avec le milieu. Deux choses qui n'ont pas été faites au cours des dernières années à la Laurentienne.

La liberté universitaire est un paradoxe, selon le professeur de sociologie. On ne peut pas forcer les artistes, les scientifiques et les professionnels d'une université à dire et faire quelque chose. Tout en restant détachés de leur communauté, ils ont des obligations envers elle, dans leur production et leur recherche.

Simon Laflamme avance que plusieurs points devront être étudiés par les historiens lorsque la poussière sera retombée :

- Comment une université peut-elle se doter d'un conseil des gouverneurs presque anti-intellectuels;
- Comment une université peut être dirigée coup sur coup pas des recteurs aveuglés par la logique managériale;

- Comment un tribunal peut accepter d'enfermer une université dans la *Loi sur les arrangements avec les créanciers*;
- Comment est-il possible qu'une cour de justice participe à l'orientation intellectuelle d'une université;
- Le rôle, ou l'absence de rôle, du ministre responsable de l'intégrité des universités.

Passer à autre chose

Simon Laflamme n'a pas été choisi comme recteur de l'ULNO sans raison. Il évolue depuis les années 1980 au sein de l'université bilingue — il a conservé son poste à l'Université Laurentienne. Depuis quelques années déjà, ses observations l'ont convaincu qu'une université bilingue n'était pas favorable au développement des francophones.

«Il n'y a plus de raison de maintenir l'enseignement francophone dans une université bilingue. Je ne comprends pas que certains ne le comprennent pas.»

Au moins, la communauté francophone ne part pas de zéro pour construire sa nouvelle université. «Il y a déjà une longue histoire entre les Franco-Ontariens et l'enseignement universitaire», rappelle Simon Laflamme. «Des programmes en français existent — ou ont existé — ça doit simplement être transporté dans une université franco-ontarienne.»



Simon Laflamme
Photo : Courtoisie

**EMPLOI
ONTARIO**

EMPLOYMENT **OPTIONS** EMPLOI

Fais d'Options Emploi ta première option
Nous pouvons t'aider avec ta recherche d'emploi.

**Communique avec nous pour plus d'infos
sur nos programmes et services.**



3183, rue Errington, unité 5
CHELMSFORD
705.855.1JOB (1562)

Val Est Mall,
3140-14 chemin 69 nord
VAL CARON
705.897.JOBS (5627)
1.877.295.5627

40, promenade Prince Edward
ELLIOT LAKE
705.848.5119

11, rue Lahaie
NOÉVILLE
705.898.2244

186, rue Main,
unité 1
STURGEON FALLS
705.753.9844

330, avenue Second,
suite 104
TIMMINS
705.268.3800

1560, boulevard Lasalle,
unité F
SUDBURY
705.560.1JOB (1562)

3, avenue Aurora
KAPUSKASING
705.337.6679

Suis-nous sur Facebook!

